



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2012.1409**

Séance publique du

17 décembre 2012

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence

Président de la Communauté du Pays d'Aix

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20121217-24754-DE-1-1_0
Date de signature : 19/12/12
Date de réception : mercredi 19 décembre 2012
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : INFORMATION DU CONSEIL - COMMUNICATION DU COMPTE RENDU D'ACTIVITES
ET DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNAUTE DU PAYS D'AIX - INFORMATION DU
CONSEIL**

Le 17/12/12 à 17h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 11/12/2012, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Eric CHEVALIER, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Christine BERNARD à Mme Françoise TERME, Mme Odile BONTHOUX à M. Stéphane PAOLI, M. Helliot BRAMI à Mme Danielle SANTAMARIA, M. Maurice CHAZEAU à M. Francis TAULAN, M. Jean CHORRO à M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Sylvaine DI CARO à Mme Catherine SILVESTRE, M. Laurent DILLINGER à M. Eric CHEVALIER, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, M. Henri MATAS à M. Jacques GARCON, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à M. François-Xavier DE PERETTI

Excusés sans pouvoir :

M. Lucien AMBROGIANI, M. Yannick DECARA, M. Christian LOUIT, Mme Catherine RIVET-JOLIN

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services

Direction des Assemblées et Commissions

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 17/12/12

RAPPORTEUR : Mme Maryse JOISSAINS MASINI
CO-RAPPORTEUR(S) : M. Gérard BRAMOULLÉ

Nomenclature :

Politique Publique : 02-VIE INSTITUTIONNELLE

OBJET : INFORMATION DU CONSEIL - COMMUNICATION DU COMPTE RENDU D'ACTIVITES ET DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNAUTE DU PAYS D'AIX - INFORMATION DU CONSEIL

Mes chers Collègues,

Conformément à l'Article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le président d'un EPCI doit adresser chaque année au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ces documents de référence donnent ainsi une vision complète de toutes les actions conduites par l'agglomération aussi bien dans les services quotidiens apportés à la population qu'au travers des grands chantiers d'intérêt communautaire.

Ils doivent également faire l'objet d'une communication, par le maire, auprès des membres du Conseil municipal.

En application de ces dispositifs, la Communauté du Pays d'Aix a transmis à la ville son rapport d'activités ainsi que son compte administratif.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **Vu** l'Article L.5211-39 du CGCT,

- **PRENDRE ACTE** du rapport d'activités de la Communauté du Pays d'Aix, joint en annexe, ainsi que du compte administratif mis à disposition et consultable dans les locaux de la Direction des Assemblées et Commissions, situé 2eme étage Hôtel de Ville.

**2012.1409 - INFORMATION DU CONSEIL - COMMUNICATION DU COMPTE RENDU
D'ACTIVITES ET DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNAUTE DU PAYS D'AIX -
INFORMATION DU CONSEIL**

**Le Conseil Municipal a pris connaissance du présent rapport et le convertit en délibération.
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 19/12/2012
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

PAYS D'AIX

RAPPORT D'ACTIVITÉS



2011

// Sommaire

Edito.....	P3
Les compétences de la CPA.....	P4
Les maires et les vice présidents.....	P5
Direction générale des services	
Appui aux communes	P7
Evaluation des politiques publiques, contrôle de gestion	P8
Communication et information	P10
Direction générale des services techniques	
Bâtiment.....	P12
Collecte de déchets ménagers.....	P13
Traitement des déchets ménagers.....	P14
Assainissement	P15
Environnement.....	P16
Risques	P17
Gens du voyage.....	P18
Infrastructures des zones d'aménagements et des entrées de ville	P20
Prospective et aménagement	
Conseil de développement.....	P21
Stratégie et cohérence territoriale.....	P22
Enseignement supérieur et recherche.....	P23
Partenariats Europe	P24
Documents d'urbanisme et action foncière.....	P24
Opérations d'aménagement.....	P25
Déplacements, transports et infrastructures	
Infrastructures et déplacements.....	P27
Transports.....	P28
Infrastructures	P29
Interventions économiques, insertion, emploi et formation	
Interventions économiques.....	P31
Agriculture	P32
Commerce et artisanat.....	P33
Tourisme.....	P34
Politique de la ville et cohésion sociale.....	P35
CFA.....	P34
Culture et sports	
Culture.....	P38
Sports.....	P40
Piscines.....	P41
Services administratifs	
Direction des ressources humaines.....	P43
Systèmes d'information et de télécommunications.....	P44
Moyens généraux.....	P45
Commande publique	P46
Finances.....	P47
Rapport financier 2010.....	P48



Cohérence territoriale !

Le millésime 2011 en Pays d'Aix pourrait se résumer en quatre lettres : SCOT. Quatre lettres qui veulent dire beaucoup tant elles déterminent notre avenir en nous proposant de construire ensemble le territoire que nous léguerons à nos enfants au travers de ce schéma de cohérence territoriale (SCOT).

Les dix premières années de vie de notre institution nous ont permis de réaliser des équipements structurants et de donner l'élan et l'impulsion nécessaires dans les domaines du développement durable, de l'habitat, des transports ou de l'économie.

L'année 2011 restera celle de la cohérence. L'ambition de ce nouveau chantier que nous venons d'ouvrir consiste à dessiner les contours du futur territoire, de coordonner les projets et de se concerter avec les territoires voisins afin de fluidifier les échanges pour faciliter la vie de nos concitoyens.

Notre réflexion porte notamment sur une réduction de l'usage de la voiture par une répartition plus judicieuse des zones réservées à l'habitat, au commerce ou à l'économie sans compromettre l'attractivité, moteur de notre développement ou sur le maintien d'un équilibre fragile entre les zones urbaines et rurales. Cette recherche de l'harmonie entre les différentes facettes de notre territoire passe aussi par une réparation de la chaîne du logement, la densification de certains pôles urbains et une réflexion globale sur les transports en commun.

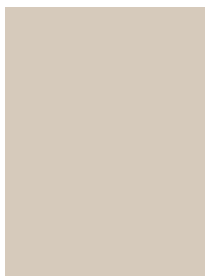
La démarche vise également à favoriser l'épanouissement de nos universités, de la recherche et de l'innovation grâce notamment à l'aide précieuse de déploiement du plan Campus. Et parce que le Pays d'Aix n'est pas une île, la recherche de la cohérence sur notre territoire n'aurait pas de sens si elle ne se faisait pas dans la concertation avec nos voisins de l'aire métropolitaine. C'est pourquoi nous nous sommes simultanément engagés, au cours de cette année 2011, dans une réflexion commune avec les autres intercommunalités du département pour la mise en place d'un pôle métropolitain.

Pour être passionnante la réflexion est aussi complexe. C'est pourquoi je souhaite que sur la base du diagnostic, première étape du SCOT et d'une large concertation confrontée au travail des experts, nous puissions proposer un nouveau visage du Pays d'Aix dans vingt ans et aboutir à un projet partagé, un développement maîtrisé et une organisation démographique et économique cohérente.

Maryse Joissains Masini
Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maire d'Aix-en-Provence

Le rapport d'activités 2011 est édité par la Communauté du Pays d'Aix
Tél : 04 42 93 85 85
www.agglo-paysdaix.fr
Adresse postale :
CS 40868
13626 Aix-en-Provence cedex 1

Directeur de la publication :
Maryse Joissains Masini
Président
Co-directeur de la publication :
Gérard Bramoullé
1^{er} Vice-président
Directeur de la communication :
François Coste
Responsable des publications :
Claude Carrillo
Rédacteur : Claude Carrillo
Photographes : Christian Michel
Carine Martinez, Frédéric Bru-
neau, Daniel Kapikian, Xdr
Iconographie : Christian Michel
Conception graphique et
maquette : Fabienne Laurens,
Jenny Grandin
Reprographie : Superplan
Diffusions : Watt4you



RESSOURCES

La Communauté du Pays d'Aix fonctionne grâce à une contribution économique territoriale (CET), à la charge des entreprises, à hauteur de 33%. La part départementale de la taxe d'habitation, à la charge des ménages, représente 22 % et la compensation de l'Etat atteint 45 %.

// Les compétences exercées en 2011

Compétences obligatoires

- Développement économique : création, entretien et gestion des zones d'activités d'intérêt communautaire.
- Aménagement de l'espace communautaire : schéma de cohérence territoriale et schémas de secteur ; création de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire ; organisation des transports urbains, infrastructures, élaboration d'un plan de déplacements urbains...
- Equilibre social de l'habitat.
- Politique de la ville.

Optionnelles

- Voirie et parcs de stationnement.
- Lutte contre la pollution de l'air, les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de l'énergie, élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés.
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs.

Facultatives

- Soutien au développement de l'enseignement supérieur.
- Aménagement des entrées de villes.
- Accueil des gens du voyage.
- Protection du patrimoine naturel forestier.
- Soutien au développement agricole.
- Politique sportive communautaire.
- Politique culturelle communautaire.
- Requalification des décharges brutes.
- Assainissement non collectif.
- Europôle de l'Arbois.
- Charte de l'environnement.
- Système d'information géographique communautaire.

// Les maires de la CPA



Maryse Joissains Masini
Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maire d'Aix-en-Provence



Joël Mancel
Maire de Beaurecueil



Jean-Claude Perrin
Maire de Bouc Bel Air



Richard Martin
Maire de Cabriès



Michel Boulan
Maire de Châteauneuf-Le-Rouge



Guy Barret
Maire de Coudoux



Robert Dagorne
Maire d'Eguilles



Jean Bonfillon
Maire de Fuveau



Guy Albert
Maire de Jouques



Robert Villevieille
Maire de La Roque d'Anthéron



Jacques Bucki
Maire de Lambesc



Michel Amiel
Maire des Pennes-Mirabeau



Jean David Ciot
Député-Maire du
Puy-Sainte-Réparate



Michel Légier
Maire du Tholonet



Mireille Jouve
Maire de Meyrargues



Robert Lagier
Maire de Meyreuil



Georges Cristiani
Maire de Mimet



Roger Pellenc
Maire de Pertuis



Christian Burle
Maire de Peynier



Danièle Long
Maire de Peyrolles



Frédéric Guiniéri
Maire de Puylobier



Jacky Pin
Maire de Rognes



Jean-Louis Canal
Maire de Rousset



Lucien Duperrey
Maire de Saint-Antonin-
sur-Bayon



Jacky Gérard
Maire de Saint-Cannat



Jean-Pierre Dufour
Maire de Saint-Estève-
Janson



Régis Martin
Maire de Saint-Marc-
Jaumegarde



Roger Pizot
Maire de Saint-Paul-Lez-
Durance



Michel Boyer
Maire de Simiane-
Collongue



Jean-Claude Féraud
Maire de Trets



Philippe Charrin
Maire de Vauvenargues



Robert Chardon
Maire de Venelles



Claude Filippi
Maire de Ventabren



Loïc Gachon
Maire de Vitrolles



Jean-Pierre Saez †
Maire de Venelles

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Perspectives 2012

- * Renforcer sa mission d'appui aux communes sur les dossiers stratégiques.
- * Renforcer sa mission d'interface auprès des élus, des directeurs généraux de services (Veille technique, relais d'information, coordination intercommunale).
- * Préparer un programme pluriannuel de travaux pour répondre aux obligations de la loi de février 2005 sur l'accessibilité.

\\ Appui aux communes

MISSIONS

La direction « Appui aux communes » est une réponse de l'intercommunalité à certaines attentes des communes. Elle intervient sur demande expresse du maire pour une expertise technique, un accompagnement adapté et spécifique à chaque commune.

Elle remplit deux missions principales :

- *appui technique* en matière de bâtiment public, économies d'énergie, accessibilité, réseaux d'assainissement collectif, aménagement.
- *animation territoriale technique* à travers l'organisation de groupes de travail et d'échanges entre les DGS des communes et les cadres de la CPA.

LES MOYENS

- La cellule bâtiments et énergies aide la commune à élaborer un programme de construction, et à intégrer l'aspect « énergie » dans les programmes neufs ou les réhabilitations de bâtiments publics.
- La mission handicaps organise la commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées. La mission gère les demandes de fonds de concours incitatifs « Accessibilité » pour aider les communes à réaliser les travaux rendus nécessaires par la loi de février 2005. En interne, la mission révisé les diagnostics accessibilité, et collabore avec les services sur les nouveaux projets bâtimentaires.
- La cellule assainissement collectif apporte une assistance technique spécialisée en eau et assainissement collectif.
- La cellule aménagement, mise en place fin 2011, s'implique auprès des services des communes, sur l'accompagnement des procédures de PLU. En matière d'urbanisme opérationnel, la cellule aide les communes dans l'expression de leurs besoins, la définition du programme et propose une expertise technique du montage de projet d'extension urbaine.

FAITS MARQUANTS EN 2011

- La question de la requalification du secteur de la gare des Aymards, posée par la Commune de Vitrolles a été traitée dans le cadre d'un groupe de travail réunissant la commune, la CPA l'AUPA, et l'EPF et s'est concrétisée par une déclaration d'intérêt communautaire d'un périmètre à enjeux.
- La formalisation des projets urbains du Puy Sainte Réparate et de Cabriès.
- L'analyse de l'expertise de la structure du bâtiment des « Trinitaires » à Lambesc et du projet du réseau chaleur bois de Saint-Cannat.
- L'aide à la réalisation de la salle des sports de Saint-Marc Jaumegarde et à la rénovation de la salle des fêtes de Châteauneuf-le-Rouge
- L'état des lieux des réalisations des « Plans de mise en accessibilité de la voirie et de l'espace public » et des « diagnostics accessibilité bâtiment ».
- L'étude avec le service habitat sur l'adaptation au handicap des logements sociaux.
- L'accompagnement dans le montage des consultations, des mises à jour des schémas directeurs d'assainissement de Meyreuil, Le Puy Sainte-Réparate et le Tholonet.
- La collaboration avec la commune de Cabriès sur la prise en compte des impératifs de l'Etat sur la question de la protection de l'environnement et de la qualité des eaux du Réaltor.
- L'aide aux services de Vauvenargues pour le déploiement et la gestion de ses réseaux.
- Le travail avec La Roque d'Anthéron pour trouver une issue favorable à sa procédure de PLU.
- L'accompagnement de Saint-Cannat, Rognes et le Puy-Sainte-Réparate dans leur démarche de révision générale.

CHIFFRE CLÉ

Sous forme de fonds de concours, 350 000 € ont été versés pour des travaux d'accessibilité.

* Préciser l'annexe accessibilité du PDU et les suites opérationnelles de l'étude portant sur les logements sociaux.

* Organiser le 2^e forum de l'emploi des travailleurs handicapés.

* Déployer des assistances techniques combinées sur Meyrargues, Ventabren, le Puy Sainte-Réparate et Saint-Estève Janson, ...

* Poursuivre le travail de fond engagé sur le risque ruissellement pluvial.

* Mettre en place une structure de pilotage de projet renforcé en interne et avec les acteurs du territoire pour conduire l'étude autour du pôle d'échanges des Aymards.

\\Evaluation des politiques publiques, fiscalité et contrôle de gestion

MISSIONS

La direction gère l'observatoire fiscal de la CPA : elle analyse et contrôle les recettes provenant des 27 000 redevables professionnels du territoire et les 160 000 redevables particuliers. Elle assiste et conseille les services et les communes de la CPA en matière de fiscalité locale (cotisation foncière des entreprises, taxes foncières, taxe d'enlèvement des ordures ménagères). Elle gère également l'ensemble des déclarations de TVA des services.

La direction EPPFCG audite sur pièces et sur place les associations bénéficiaires d'aides financières de la CPA. Elle conseille les services opérationnels, donne un avis sur les rapports présentés par les services en Bureaux et Conseils communautaires sur toute thématique de gestion. Elle audite en interne les procédures et les actions mises en place par les services.

La direction réalise des évaluations de politiques publiques en transversalité avec les services opérationnels : elle analyse l'impact des actions conduites par la CPA auprès des bénéficiaires ciblés.

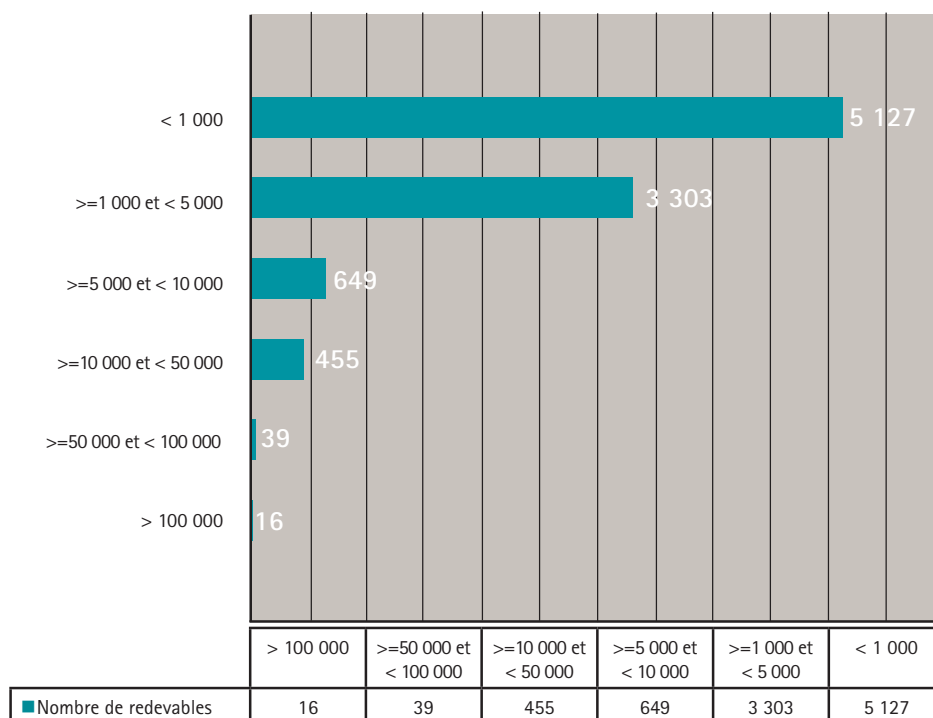
FAITS MARQUANTS 2011

- Analyse de l'impact de la réforme de la taxe professionnelle sur le dispositif de péréquation des recettes du bloc communes/EPCI en partenariat avec le San Ouest Provence, avec propositions d'amendements.

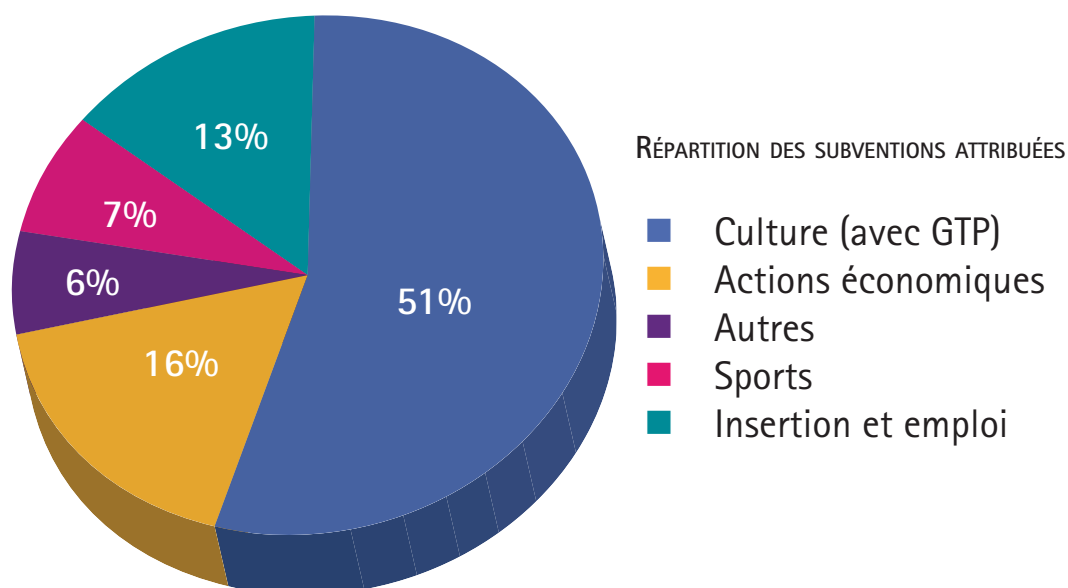
- Création d'une Commission intercommunale des impôts directs pour le suivi des valeurs locatives professionnelles au niveau intercommunal.
- Acquisition d'un nouveau logiciel permettant de suivre l'ensemble des nouvelles ressources fiscales de la CPA (7 ressources à suivre à compter de 2011 au lieu de 2, pour la direction).
- La cotisation minimum de la CFE (cotisation foncière des entreprises), qui concerne 80% des redevables est ramenée de 447 € en 2010 à 388 € en 2011.
- Focus sur la CVAE (contribution sur la valeur ajoutée des entreprises au taux national de 1,5%) : 9 589 redevables professionnels en 2011 pour 30 838 583 € de cotisations revenant à la CPA, soit une moyenne de 3 216 € par redevable.
- Quatre audits menés en 2011 sur les pratiques des services gestionnaires en matière de marchés avec maîtrise d'ouvrage déléguée.
- Trois évaluations conduites en 2011 sur une thématique culturelle (exposition temporaire au Musée Granet), sur une thématique économique (le soutien aux acteurs économiques) et sur une thématique sportive (les piscines communautaires).

CHIFFRES CLÉS

- 27 000 redevables professionnels et 160 000 redevables particuliers suivis par l'Observatoire fiscal.



- 591 associations et autres personnes de droit privé (déléguataire pour le Grand Théâtre de Provence, etc.) subventionnées en 2011 pour un montant total de 20 111 433 € en fonctionnement. 10 839 901 € mandatés en 2011 à des associations et autres personnes de droit privé en investissement.
- Focus sur les subventions versées aux associations et autres personnes privées en fonctionnement : 10 212 300 € versés au titre de la compétence culture et 3 281 840 € au titre des sports.



- 234 avis avant mandatement donnés pour les subventions aux associations supérieures à 10 000 € dont 212 avis favorables, 12 sous réserves, 10 défavorables.
- 12 avis sur garanties d'emprunt aux organismes HLM ou assimilés.
- 56 déclarations de TVA établies pour 8 secteurs d'activités distincts.

Perspectives 2012

Présentation d'un rapport sur les nouvelles ressources fiscales de la CPA et l'impact de la réforme pour les communes.
 Gestion de la péréquation horizontale.
 Etude d'une base minimum pour les redevables professionnels réalisant moins de 10 000 € de chiffre d'affaires ou de recettes.
 Etude de la suppression d'exonération de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.
 Audits d'associations bénéficiant de subventions de la CPA
 Lancement d'une évaluation sur une thématique sportive.

\\Communication et information



MISSIONS

La direction de la communication et de l'information a pour mission d'informer les habitants du territoire des services publics liés aux compétences de la Communauté du Pays d'Aix, de rendre compte des politiques publiques mises en œuvre par son administration, de faire savoir les décisions prises par l'exécutif ou les assemblées délibérantes et de valoriser le territoire pour en améliorer les performances économiques, sociales et culturelles. Pour faire connaître la CPA elle publie des périodiques, dispose d'un site Internet et participe à des événements en lien avec ses compétences. La direction de la communication prend également en charge la communication interne de l'institution ainsi que le service presse.

Le service presse reprend l'essentiel des fonctions qui viennent d'être énumérées par le biais de ses relations avec les médias.

FAITS MARQUANTS 2011

- Une nouvelle organisation a été mise en place. La majorité des missions sont internalisées (rédaction, mise en page, photo). Des éléments stratégiques sont développés, notamment la montée en puis-

sance des outils et fonctions numériques.

- Communication sur les 10 ans de la CPA avec la sortie d'un hors série.

CHIFFRES CLÉS

- 4 publications périodiques : Pays d'Aix Rendez-Vous (mensuel), Pays d'Aix Provence Magazine (trimestriel), Energies de la victoire (semestriel) et rapport d'activités (annuel). A ces publications récurrentes s'ajoutent des publications ponctuelles (flyers, brochures thématiques, création d'insertions presse, hors séries...).
- Le service presse a publié 117 communiqués de presse. 102 ont été repris et ont généré 409 articles. 331 demandes de journalistes ont été traitées par le service, 364 revues de presses ont été réalisées, soit 5 000 articles classés.

BUDGET

- Investissement : 1446 558 €.
- Fonctionnement : 75 851€.

Perspectives 2012

Création d'une communauté numérique dédiée à MP13.

La refonte du site Internet et les synergies entre l'édition print et le numérique.



SERVICES
TECHNIQUES

\\Bâtiments

MISSIONS

La direction des bâtiments assure l'entretien, la maintenance, le dépannage, la mise en conformité, la gestion des dépenses énergétiques et les aménagements des bâtiments communautaires (100 000m²) en qualité de propriétaire ou de locataire, d'exploitant et de gestionnaire ou en relation avec les exploitants et gestionnaires des équipements.

Elle met en œuvre des actions de la CPA en matière d'investissements relatifs à la réalisation ou à la réhabilitation d'équipements pour structurer les politiques publiques dans les domaines culturels, sportifs, institutionnels et du développement économique.

FAITS MARQUANTS EN 2011

- **Gestion du patrimoine bâti** : de nombreux marchés relatifs à la maintenance et à l'entretien réglementaires ont été renouvelés. Il a été procédé aux travaux de levée de toutes les observations émanant des contrôles périodiques ainsi qu'à la levée des observations notifiées par les commissions de sécurité. Un travail sur l'analyse des diagnostics d'accessibilité a été engagé dans l'objectif de définir pour 2012 un programme pluriannuel de travaux. L'arrivée au sein de la direction d'un économiste de flux a permis d'engager un travail de recensement des dépenses et d'analyse pour l'optimisation tarifaire des fluides. De nombreux travaux d'aménagement, d'amélioration, de réparation et d'entretien ont été engagés dans un bon nombre de bâtiments ainsi que sur les installations thermiques et de climatisation, dont le remplacement des groupes froid au musée Granet.
- **Maîtrise d'ouvrage (MO)** : Les permis de construire de la médiathèque de Pertuis et de Chapelle des Pénitents blancs (musée Granet) ont été accordés. Le déroulement des autres opérations en autorisations de programme s'est poursuivi soit en phase d'études soit en phase de travaux. Le concours relatif au projet de construction d'une nouvelle piscine à Venelles a été lancé.

CHIFFRES CLÉS

Investissements :

- Piscines : 3,5M€.
- Équipements culturels : 1,5M€.
- Locaux des services de la CPA : 200 K€.
- Bâtiments économiques : 40 K€.
- CFA : 400 K€.

Fonctionnement :

- Piscines : 1,7M €.
- Équipements culturels : 450 K€.
- Locaux des services de la CPA : 500 K€.
- Bâtiments économiques : 40 K€.
- CFA : 120 K€.
- Aires des gens du voyage : 61 K€.

SOS Bâtiments a enregistré 1 535 demandes d'interventions traitées en matière d'entretien, de dépannage et d'aménagements des bâtiments existants, dont 937 traitées par l'équipe de la régie des bâtiments.

BUDGET

- Investissement : 5,6 M€.
- Fonctionnement : 2,8 M€.

Perspectives 2012

Une programmation de travaux permettant le fonctionnement optimisé des bâtiments, leur conformité en matière d'hygiène et de sécurité et un programme pluriannuel de mise en conformité pour l'accessibilité seront définis d'ici 2015. Le travail engagé en 2011 permettra de définir un programme d'actions à réaliser pour l'amélioration des dépenses énergétiques. Pour les opérations les plus importantes en MO : la reprise des travaux pour la piscine Virginie Dedieu, la désignation du maître d'œuvre pour la piscine de Venelles, la poursuite des travaux de réhabilitation de la Chapelle des Pénitents Blancs, le lancement des travaux de confortement pour la piscine Jas de Rhode aux Pennes-Mirabeau, le lancement d'une première tranche de travaux pour la piscine de Cabriès, et enfin le lancement des programmes de réhabilitation pour la piscine de Pertuis et Yves Blanc à Aix-en-Provence.

Collecte des déchets ménagers

MISSIONS

La direction se charge des collectes des déchets ménagers (ordures résiduelles), des déchets triés (sélective et séparative) et de nombreuses prestations associées : la collecte des encombrants, le lavage des contenants, l'implantation et l'entretien des dispositifs de pré collecte (systèmes enterrés), l'information aux usagers, la prévention des déchets avec notamment la distribution de composteurs individuels. Ces missions sont organisées autour de plus de 300 agents permettant d'assurer le service public, pour partie en régie et pour partie en prestations déléguées, ainsi que toutes les missions administratives et d'ingénierie y afférant.

FAITS MARQUANTS EN 2011

- Le programme local de prévention des déchets : 130 acteurs de la société civile ont été mobilisés au sein de groupes de réflexion afin de proposer des actions concrètes à développer sur la période 2012/2015 pour limiter la quantité de déchets présentés au service public.
- Déploiement de dispositifs de collecte enterrés : fin 2011, plus de 250 dispositifs étaient installés sur le territoire.
- Tri des emballages ménagers : la collecte sélective au porte à porte a été mise en place à Coudoux. La Communauté a été retenue dans le cadre de l'appel à projet lancé par Éco Emballages pour l'expérimentation sur l'extension des consignes de tri à de nouveaux plastiques sur les communes de Château-neuf-le-Rouge, Mimet, Rousset et Trets. Par ailleurs, la Communauté a signé un nouveau contrat avec la société Éco emballages afin de bénéficier de soutiens plus importants.
- Un nouveau règlement de collecte : il définit les droits et devoirs des usagers au regard du service public. Parallèlement, une démarche sécurité s'est engagée avec les services opérationnels des régies communautaires.
- Développement des collectes de cartons en centre-ville avec l'utilisation de véhicules électriques zéro émission en complément de la formation des agents à l'éco conduite.

CHIFFRES CLÉS

- Collecte de déchets ménagers : 132 321 tonnes, soit 358 kg/hab/an.
- Collecte sélective : 18 877 tonnes, soit 51 kg/hab/an, dont 91 % valorisés.
- Actions de prévention des déchets : 3 040 composteurs individuels distribués, 251 classes sensibilisées sur la thématique déchets, opération animation dans la grande distribution.
- Actions de sensibilisation : 8 800 supports, kits, sacs et bacs distribués dans le cadre du développement du tri à Coudoux et Ventabren. Une communication de proximité, suite à l'installation de dispositifs enterrés, réalisée auprès des habitants du centre-ville d'Aix en Provence, du quartier La Duranne et des habitants de Châteauneuf-le-Rouge.



BUDGET

- Fonctionnement : 11,5 M€.
- Investissement : 3,4 M€.
- Recettes 2011 subventions / ventes matières / Eco folio / Éco emballages : 2,9 M€.

Perspectives 2012

Mise en œuvre et suivi des actions définies dans le Programme local de prévention : poursuite du programme de compostage individuel, développement du compostage collectif, information du public sur les bonnes pratiques, sensibilisation aux achats éco responsables, soutien aux acteurs en faveur de la réduction de la toxicité des déchets. Poursuite du déploiement des dispositifs enterrés en vue d'une meilleure intégration paysagère et d'une optimisation des modes de collecte, notamment sur certains centres-villes.

Recherche d'amélioration des performances de tri des emballages par la poursuite de l'expérimentation extension des consignes sur les plastiques, par la mise en place de contrôle qualité sur le terrain, le renforcement de l'information de proximité et des actions d'animation.

Traitement des déchets ménagers

MISSIONS

La direction se charge de la construction, de l'entretien, de la requalification, et de la gestion des équipements de traitement de déchets. Les équipements concernés représentent 23 Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) réparties en 18 déchèteries, 4 centres de transferts et une Installation de Stockage des Déchets non Dangereux (ISDnD). Pour assurer sa mission, la direction gère les marchés de services d'enfouissements et autres traitements alternatifs. Elle pilote également la requalification des 16 décharges brutes identifiées sur le territoire communautaire dont la réalisation a été confiée à la SPLA « Pays d'Aix Territoire ».

FAITS MARQUANTS 2011

- Les déchèteries d'Aix-en-Provence, Bouc Bel Air, Eguilles, Le Puy-Ste-Réparate, Meyrargues, Meyreuil et Vitrolles ont été dotées d'un système de vidéo surveillance.
- La certification ISO 14001 de l'ISDnD a été maintenue lors de l'audit de contrôle.
- Le plan d'action de lutte contre les odeurs a déjà permis d'améliorer la situation avec une forte chute des plaintes (3 plaintes recensées en 2011 contre 20 en 2010), amélioration confirmée par le jury de nez mis en œuvre par AIRFOBEP.
- Le dossier d'autorisation d'exploiter devant permettre l'exploitation de l'ISDnD après 2015 a été déposé en préfecture en novembre 2011.
- L'ouverture de l'ISDnD aux scolaires a débuté en 2011 (20 classes de primaires) ainsi que la réalisation de supports d'information (exposition fixe en 8 panneaux, brochures adultes et enfants...).
- L'étude ressourcerie a abouti à la faisabilité de ce type d'équipement sur le territoire.
- Une collecte itinérante des déchets dangereux des ménages a été mise en œuvre sur 10 communes.
- La décharge brute de Meyrargues a été requalifiée.

CHIFFRES CLÉS

- **Déchèteries** : 692 628 dépôts, 112 637 tonnes, 80% du tonnage valorisé.
- **Centres de Transfert** : 106 430 t OMR*, 9 574 t de CS**, total : 116 004 tonnes.
- **Enfouissement des déchets** : ISDnD Arbois : 140 251 tonnes, externalisé : 12 889 tonnes.
- **Valorisation Biogaz ISDnD de l'Arbois** : 9 759 936 Nm³ de biogaz valorisés, 20,85 GWh électrique produits, 1 800 tonnes de CO₂ évités. Recette pour la CPA : 790k€.
- **Taux de disponibilité** : 92,72%. Cette disponibilité nous a permis de bénéficier du taux préférentiel pour la TGAP*** (11€/tonne au lieu de 20€/tonne) => Economie TGAP : 1.455k€ pour la CPA. Bilan 2011 de la Valorisation des Biogaz : 2,25M€ de ressources financières supplémentaires en fonctionnement pour la CPA.

*Ordures Ménagères Résiduelles - **Collecte Sélective - ***Taxe Générale sur les Activités Polluantes

BUDGET

- **Fonctionnement** : 11,7M€.
- **Investissement** : 2,7M€.
- **Recettes sectorielles 2011** : 2,6M€.



Perspectives 2012

L'aboutissement d'une nouvelle autorisation d'exploiter le site de l'Arbois permettra de prolonger la durée de vie de l'installation jusqu'après 2020. L'amélioration de la valorisation des biogaz par la mise en fonction au 2^e semestre de l'unité de traitement des lixiviats en cours de construction permettra d'utiliser la chaleur émanant des moteurs à gaz et augmenter la rentabilité énergétique et financière de l'installation.

Un appel à projet incitant à la création d'une ou de plusieurs ressourceries sur le territoire communautaire sera mis en œuvre. Le mois de février 2012 verra l'ouverture de la 18^e déchèterie de la CPA aux Pennes-Mirabeau. Les études pour la création d'une déchèterie à Cabriès et la reconstruction de la déchèterie de Venelles, seront abouties. Le programme de mise aux normes des déchèteries se finalisera pour répondre aux nouvelles contraintes réglementaires qui entreront en vigueur mi 2012 ; leur sécurité sera améliorée en conséquence. L'opération de collecte itinérante des déchets dangereux des ménages sera reconduite. Les décharges brutes de Pertuis et du Puy-Sainte-Réparate feront l'objet d'une réhabilitation. Les études préparatoires pour les décharges de Vitrolles, Eguilles et La Roque d'Anthéron démarreront au 2^e semestre.

Assainissement

MISSIONS

En matière d'assainissement non collectif, la Communauté du Pays d'Aix concourt à l'amélioration de la qualité des eaux par l'aide aux communes pour l'amélioration des stations d'épuration communales (fonds de concours).

Le SPANC réalise les contrôles des installations nouvelles d'assainissement non collectif dans le cadre des permis de construire ou des réhabilitations ainsi que les contrôles de bon fonctionnement et entretien des installations existantes. Le SPANC communique auprès des usagers et des professionnels sur les aspects techniques et juridiques de l'assainissement non collectif. Il gère les plaintes et l'assistance aux communes dans l'exercice de leur pouvoir de police. En matière d'assainissement collectif, le SPANC concourt à l'amélioration de la qualité des eaux par l'aide aux communes pour l'amélioration des stations d'épuration communales (fonds de concours).

FAITS MARQUANTS 2011

- Le SPANC a lancé le diagnostic périodique de bon fonctionnement des installations d'assainissement non collectif existantes dans les communes d'Aix-en-Provence (quartiers sud), le Puy-Sainte-Réparate et Mimet. La campagne de diagnostic s'est poursuivie à Vitrolles, Les Pennes Mirabeau, Simiane, Saint-Antonin et Puyloubier.
- Lancement du deuxième programme de réhabilitation, dont l'objectif est de mettre aux normes les installations qui présentent un risque sanitaire ou environnemental élevé. Dans ce cadre, une aide forfaitaire de 2 600 € est accordée aux propriétaires par l'Agence de l'eau. Ce programme est animé et géré par le SPANC de la CPA.
- Concernant son activité en matière d'assainissement collectif, en 2011, la Communauté du Pays d'Aix a voté un fonds de concours de 595 345 € pour Meyrargues pour la réalisation de la nouvelle station d'épuration communale.

CHIFFRES CLÉS :

- **444 projets** ont été soumis au contrôle de conception (installations neuves ou à réhabiliter) et à l'avis technique du SPANC en 2011.
- **254 contrôles** de bonne exécution des travaux ont été réalisés.
- **2 348 installations** existantes ont fait l'objet d'un diagnostic périodique de bon fonctionnement et entretien.

BUDGET

Budget annexe du SPANC :

- **Fonctionnement** : 415 391 € (compensé par les recettes des redevances des usagers).

Budget de la CPA :

- **Investissement** : 1 360 831 €.

Perspectives 2012

Le diagnostic de bon fonctionnement et entretien des installations d'assainissement non collectif va se poursuivre à Aix-en-Provence, Le Puy-Sainte-Réparate, Mimet, et sera lancé à Saint-Estève Janson. Le deuxième programme de réhabilitation financé par l'Agence de l'eau sera encore proposé aux usagers dont les installations engendrent un risque de pollution ou de salubrité.

La CPA va mettre en œuvre le pouvoir de police spéciale en matière d'assainissement non collectif qui a été transféré au président de la CPA pour Aix-en-Provence, Fuveau, Pertuis, Puyloubier, Saint-Antonin-sur-Bayon et Saint-Marc-Jaumegarde.



\\Environnement

MISSIONS

La protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie. A ce titre, la direction assure la mise en œuvre des actions définies dans les domaines de compétences de la lutte contre la pollution atmosphérique, la lutte contre les nuisances sonores, les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables, la protection des forêts contre l'incendie et enfin la mise en œuvre d'une Charte intercommunale de l'environnement.

Depuis 2011, la direction de l'environnement est constituée de 4 services : écologie urbaine, énergie, forêt, administration et comptabilité.

FAITS MARQUANTS 2011

- La Charte vers un développement durable a été engagée début 2011 et pour les 5 ans à venir. Un premier bilan a été réalisé à la fin de cette année. La direction a réalisé le rapport sur la situation en matière de développement durable à la Communauté du Pays d'Aix.
- Les études pour la création d'une zone d'actions prioritaires pour l'air et un observatoire du bruit ont été lancées (projets pilotes reconnus au niveau national).
- Les travaux de protection des forêts contre l'incendie ont été menés dans 4 massifs forestiers du Pays d'Aix. 2011 a vu le lancement de la Charte Forestière de territoire regroupant les acteurs de la forêt et dont l'objectif est de promouvoir la valorisation et la gestion sylvicole de nos espaces forestiers.
- Une exposition sur la biodiversité a été créée en liaison avec le Muséum d'Histoire naturelle d'Aix en Provence s'appuyant sur la brochure réalisée à l'occasion de « 2010, année internationale de la biodiversité » et destinée au grand public. Cette exposition circule dans les communes du Pays d'Aix.
- Le Plan climat énergie territorial est en cours d'élaboration (retenu dans un appel à projet régional). Une coordination a été engagée avec Aix-en-Provence, Gardanne et Vitrolles qui élaborent leur propre plan climat.

CHIFFRES CLÉS

- 13 communes du Pays d'Aix en Agenda 21.
- 250 000 € consacrés aux travaux DFCL.
- 8 chantiers forestiers d'insertion réalisés sur les communes du Pays d'Aix.
- 16 panneaux pour l'exposition sur la biodiversité en Pays d'Aix.
- 90 classes (2 500 élèves) ont suivi le programme d'éducation à l'environnement « Apprendre pour agir ».
- 2 réseaux de chaleurs bois initiés à Aix-en-Provence et Coudoux.
- 17 communes (150 254 habitants) disposent d'un économe de flux.
- 140 000 € consacrés aux énergies renouvelables dans les communes.

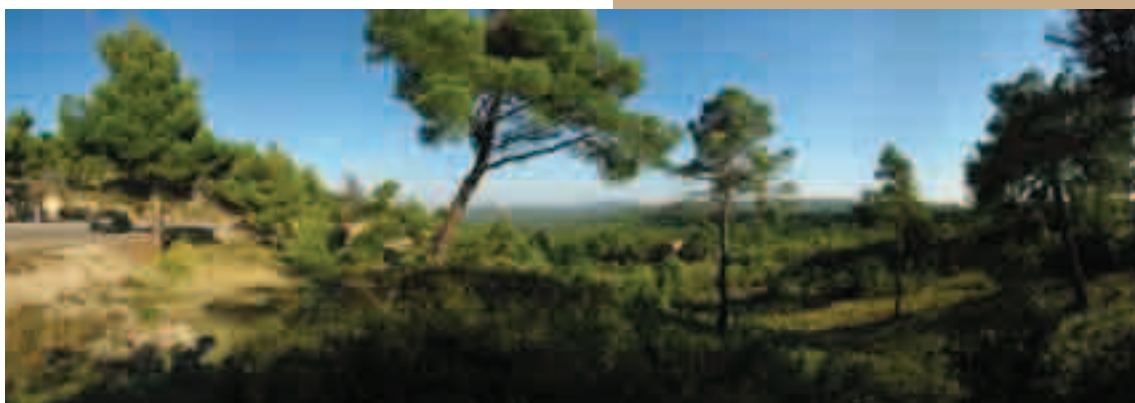
Perspectives 2012

Poursuite des actions de la Charte vers un développement durable. Signature du Plan Climat Energie Territorial et de la Charte Forestière Territoriale.

Elaboration du Plan d'Approvisionnement Territorial en bois-énergie en lien avec les projets de réseaux de chaleur.

Poursuite de la circulation de l'exposition sur la biodiversité, rédaction d'une brochure sur le potentiel économique et naturel des forêts de la CPA.

Finalisation du dispositif de Zone d'Actions Prioritaire pour l'Air en 2012 pour entrer dans une phase expérimentale et lancer la mise en place de l'Observatoire du bruit. Mise en œuvre d'un dispositif d'appui aux propriétaires pour améliorer la qualité énergétique de leur logement. Elargissement du dispositif vente de CEE (recettes attendues environ 200 000 €).



Prévention des risques

MISSIONS

Accompagner et conseiller les communes de la CPA dans leur démarche de prévention des risques. En cas d'événements exceptionnels, la direction répond à leurs sollicitations et à celles des services de l'Etat, afin de les aider à organiser la réponses. Elle dispense une information sur les risques majeurs auprès des populations notamment en milieu scolaire. Elle assure le contrôle et la mise à jour des documents afférents à la sécurité des bâtiments communautaires conformément au règlement de sécurité incendie (préparation des visites des commissions de sécurité, organisation des exercices d'évacuation). Elle assiste et conseille l'autorité territoriale dans la définition d'une politique de prévention des risques professionnels (élaboration du document unique, relations avec le médecin du travail et l'agent chargé de la fonction d'inspection, organisation du Comité d'Hygiène et Sécurité (CHS) et mise à jour du Plan de continuité des activités).

FAITS MARQUANTS 2011

- Poursuite du travail d'accompagnement au profit des communes : aide dans l'élaboration ou la réactualisation des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) et pour les Documents d'Information Communaux sur les Risques Majeurs (DICRIM) et dans l'organisation des journées de formation auprès des élus et des fonctionnaires communaux.
- Afin de permettre aux communes d'alerter au mieux leur population en cas d'événements exceptionnels, la CPA a relancé le marché relatif à l'acquisition d'automates d'appels (télé alerte). Elle a aussi élaboré un document sur les risques

majeurs au niveau communautaire, document de sensibilisation distribué à la population et plus particulièrement aux écoliers. Elle a également relancé le marché relatif aux contrôles périodiques dans les bâtiments. L'Agent Chargé de la Mise en Œuvre (ACMO) de la politique d'hygiène et de sécurité continue à apporter un soutien technique et psychologique dans le cadre de la démarche de prévention. Il intervient ainsi en tant qu'expert lors de la reconstitution des accidents de travail.

CHIFFRES CLÉS

- Participation à la réactualisation de 7 plans communaux de sauvegarde.
- Participation à l'élaboration de 2 plans communaux de sauvegarde.
- 58 visites de sécurité réalisées dans les ERT et ERP communautaires.
- 21 exercices d'évacuations organisés au sein des bâtiments communautaires.
- 3 comités d'hygiène et sécurité organisés.
- Participation à la reconstitution de 4 accidents de travail (3 pour la direction de la collecte et 1 pour celle des sports).
- 2 études de poste de travail en partenariat avec l'ACFI.

BUDGET

- Fonctionnement : 154 800 €.
- Investissement : 23 049,60 €.



Perspectives 2012

Continuité des objectifs définis en 2011 : poursuite du travail d'assistance auprès des communes en les aidant notamment à finaliser leur PCS et DICRIM. L'objectif sera aussi de favoriser l'appropriation des procédures et consignes d'alerte dans chaque commune. Afin de parfaire la réponse à tout événement exceptionnel, quatre modules d'hébergement constitués chacun d'une remorque contenant 50 lits Picot avec couvertures seront acquis et pré positionnés sur le territoire communautaire. Sur le plan de la sécurité des bâtiments, la direction poursuivra ses missions en continuant à mettre l'accent sur les exercices d'évacuation et la sensibilisation des personnels aux risques d'incendie. Enfin en matière d'hygiène et sécurité, le document unique sera finalisé.

\\Gens du voyage

MISSIONS

Mise en œuvre et coordination de l'ensemble des actions découlant de la politique communautaire qui a trait aux problématiques des populations nomades. Les interventions de la direction concernent tant les aspects qui relèvent de l'aménagement et de la création des équipements idoines, que les missions qui relèvent de la gestion de ces structures d'accueil : aires d'accueil, terrains de grands passages, etc. Ces actions sont mises en œuvre sur le territoire communautaire en application du Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage de Mars 2002, qui se fonde sur la Loi 2000-614 du 5 Juillet 2000 relative à l'accueil et l'habitat des Gens du Voyage. Notre EPCI projette de construire 11 Aires.

FAITS MARQUANTS 2011

- Il a été décidé de réaliser, d'ici 2014, 5 aires d'accueil à Aix-en-Provence, Bouc Bel Air / Simiane-Collongue, Fuveau, Les Pennes Mirabeau et Pertuis. Une délégation de service public de 7 ans pour l'animation et la gestion de ces 5 aires ainsi que l'aire d'accueil Le Réaltor a été confiée depuis le 1^{er} Janvier 2011 à Alotra. La CPA a confié à la SPLA Pays d'Aix Territoires, la réalisation des 5 aires et les études préalables à l'aire de Cabriès / Vitrolles. La demande de permis de construire de l'aire de Fuveau a été déposée le 8 Novembre 2011 après validation de l'avant projet détaillé (APD).

Le 30 Novembre 2011 a eu lieu le choix du lauréat du concours restreint de maîtrise d'œuvre pour la conception des aires d'accueil d'Aix-en-Provence et Bouc-Bel-Air / Simiane Collongue.

- L'achèvement des travaux préalables à la révision des schémas départementaux d'accueil des gens du voyage des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse (Pertuis) est intervenu au dernier trimestre 2011.

CHIFFRES CLÉS

- 5 projets de construction d'aires d'accueil et 1 projet d'études préalables ont été initiés.
- 3 projets disposent de la maîtrise foncière, 2 procédures d'expropriation sont en cours.
- 22,5 M€ : c'est le montant de l'autorisation de programme globale. Budget de gestion pour l'exercice 2011 de Alotra, gestionnaire de l'aire d'accueil Le Réaltor : 264 864 € dont 87 080 € financés par la CPA.
- Nombre de :
 - personnes accueillies: 687
 - caravanes stationnées : 239
 - familles accueillies : 202
 - journées / caravanes : 9 335
 - enfants en consultation PMI : 225
 - enfants scolarisés en maternelle (sur site) : 178 dont 98 enfants voyageurs.
- Durée moyenne de séjour/famille : 39 jours.

BUDGET

- Investissement : 3 996 987 €.
- Fonctionnement : 92 932 €.



Perspectives 2012

Début des travaux de la future aire d'accueil de Fuveau (23 places), après délivrance des autorisations préalables dans leur ensemble, du permis de construire et après désignation des entreprises pour les travaux.

Les projets détaillés des futures aires d'Aix-en-Provence et Bouc Bel Air / Simiane-Collongue seront validés en vue de débiter les travaux, après consultation des entreprises, au second semestre 2012.

Les constitutions des dossiers d'enquêtes publiques afférentes aux procédures d'expropriations pour les terrains des aires des Pennes-Mirabeau et de Pertuis devraient intervenir vers mars 2012.

Les futurs schémas départementaux révisés, Bouches-du-Rhône et Vaucluse, dès achèvement des procédures, devraient être publiés et notifiés début 2012.

Les désignations des terrains destinés aux constructions des autres aires d'accueil incombant à la CPA et figurant au Schéma Départemental révisé seront relancées.

Le terrain de Grand Passage sera formellement mis à la charge de la CPA qui devra au plus vite identifier un site pour son aménagement. Mise en œuvre des dispositions relatives aux transferts du Pouvoir de Police Spéciale, en fonction des positionnements des communes sur ce sujet.

\\Infrastructures des Zones d'Aménagement et des Entrées de Ville

MISSIONS

La direction met en œuvre les projets de réhabilitations des zones d'activités et la réalisation des entrées de ville.

La Communauté a pour objectif de redonner à chacune de ses zones d'activités un niveau de qualité homogène afin que les entreprises installées s'y maintiennent et s'y développent. Les opérations de requalification ont pour but d'accroître l'attractivité des sites économiques, industriels et commerciaux dans une logique d'aménagement du territoire.

Enfin, les opérations de réhabilitation visent à mettre aux normes les équipements publics (hydraulique, Personnes à Mobilité Réduite, modes doux...). La Communauté est gestionnaire des voiries qui lui sont transférées, elle les entretient et les réhabilite. Pour les entrées de ville, la direction effectue les études et réalise les travaux pour l'embellissement, la sécurisation, la pacification et la favorisation des modes de déplacements actifs sur les points d'entrées de ville de l'ensemble des 34 communes de la Communauté du Pays d'Aix.

FAITS MARQUANTS 2011

- La direction a conduit une opération importante de réhabilitation sur le pôle commercial de la Pioline à Aix-en-Provence avec la reprise complète de la rue Guillaume du Vair (voie centrale).
- Des aménagements pour la réalisation des entrées de villes ont été effectués aux Bannettes à Rousset et sur la route de Villelaure à Pertuis.

BUDGET

- Entrées de ville : investissement : 4 399 707 €.
- Zones d'activités : investissement : 4 829 602 €. fonctionnement : 519 774 €.

Perspectives 2012 :

Dans le cadre de sa mission de soutien aux communes et au monde économique, la Communauté du Pays d'Aix poursuivra son investissement dans la requalification des zones d'activités. Ses interventions porteront sur des travaux de requalification sur le long terme et non sur des travaux ponctuels d'entretien qui restent du domaine de compétence des communes. La Communauté travaillera également sur la mise en place d'une stratégie et d'un positionnement en matière de zones d'activités, et poursuivra la politique de transfert des zones.

En matière d'entrées de ville, la CPA poursuivra son action en répondant aux nouvelles demandes communales et en finalisant les opérations en cours de traitement tout en intégrant les nouvelles contraintes réglementaires notamment liées aux réformes sur les études d'impact.



PROSPECTIVE ET AMÉNAGEMENT



\\Conseil de développement

MISSIONS

Composé de 144 membres, le Conseil de développement représente la société civile organisée du Pays d'Aix. Il se réunit régulièrement, par groupes de travail, par collèges et en séances plénières pour formuler des avis sur des dossiers ou des problématiques relatifs au Pays d'Aix.



FAITS MARQUANTS 2011

- Renforcement, au travers des participations aux différents groupes de travail mis en place (commissions, groupes de travail) de l'expression de la société civile du Pays d'Aix par des apports, avis et contributions sur les dossiers majeurs en cours : SCOT, PLH, filières d'excellence pour le développement économique, politique touristique, foncière, place de l'agriculture, l'avenir des jeunes.
- Poursuite de la mise en place d'une stratégie de communication plus active du Conseil de développement vers l'ensemble de ses membres, vers les élus communautaires et les différents partenaires, à travers la rédaction de lettres d'information, l'animation d'un site dédié et la diffusion des rapports et contributions.
- Poursuite des échanges avec le Conseil régional, et

le Conseil économique, social et environnemental. Poursuite de la démarche de coopération entre les Conseils de développement MPM et PAE, engagée en 2010 dans une logique de partenariat, contribution aux réflexions engagées pour la création d'un pôle métropolitain : réunion des ateliers thématiques, rencontres partenariales avec les présidents des EPCI concernés, manifestations et communication des travaux.

\\Stratégie et cohérence territoriale



MISSIONS

- SCoT : animation et élaboration du Schéma de cohérence Territoriale.
- Habitat : coordination de la mise en révision du PLH et renforcement de partenariats existants, financement du logement à vocation sociale (parc public et privé), soutien à l'accès social à la propriété, gestion des fonds de concours liés à la politique de l'habitat.
- Stratégie de développement économique : élaboration d'une stratégie de développement économique en cohérence avec les différentes politiques publiques (SCoT, PDU et PLH).
- Mise en place d'un observatoire transversal du territoire.

FAITS MARQUANTS 2011

- SCoT : lancement de la concertation sur la base du diagnostic validé au mois de juin. Parallèlement, l'état initial de l'environnement a été achevé. L'ensemble de ces documents a été présenté aux Personnes Publiques Associées. Par ailleurs, cinq réunions publiques ont eu lieu en fin d'année et un portail Internet dédié au « Projet du Territoire » a été lancé.
- Habitat : dans le cadre de la démarche de révision du PLH, le choix du scénario de développement et des orientations stratégiques a été validé :
 - Mise en place d'une politique foncière en accompagnement du développement économique, notamment en prenant en compte le logement des actifs.
 - Amélioration des modes de construction du logement en étant économe en foncier, en améliorant les déplacements et en répondant à la demande des ménages.
 - Développement de la gouvernance pour un portage fort du projet des communes et intercommunalités partagé avec l'Etat et l'ensemble des acteurs.
 Les partenariats avec l'OIP, l'ADIL 13 et 84 ont été renforcés.

CHIFFRES CLÉS

- Le 1^{er} PLH avait fixé la production moyenne à 420 logements sociaux sur 2 100 logements. 98% de l'objectif concernant les logements sociaux ont été atteints. En effet, 411 logements sociaux ont été financés en 2011, dont 117 PLS, 163 PLUS et 131 PLAI.
- Plusieurs subventions ont été attribuées, soit 3 274 609 € pour la production d'offres nouvelles, 308 646 € pour les acquisitions améliorations, 1 270 493 € pour le surcoût foncier. 435 512,58 € ont permis de financer 3 554 réhabilitations. 54 propriétaires privés ont été aidés en 2011 pour un montant de 190 429,67 € dont : 27 propriétaires bailleurs pour un montant de 173 792,67 € et 27 propriétaires occupants pour un montant de 16 637 €.
- Le montant des garanties d'emprunts attribués aux organismes HLM est de 44 733 525,20 €.
- 145 aides aux façades ont fait l'objet d'une subvention de 154 917,50 €.

BUDGET

- Fonctionnement : 1 130 000 €.
- Investissement : 4 522 580 €.

Perspectives 2012

SCoT : poursuite de la démarche d'élaboration du schéma avec la mise en chantier du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO), avec la collaboration de l'AUPA.

Habitat : achèvement du document déclinant la politique de l'habitat retenue par la communauté : actions et objectifs de production.

Redéploiement des aides communautaires pour conduire les actions retenues : soutien à la production, accession maîtrisée, fonds de concours,...

Stratégie de développement économique : conceptualisation de la stratégie de développement économique, en lien avec le SCoT, notamment pour son volet commercial dans le cadre du document d'aménagement commercial.

Observatoire du territoire : restructuration de l'observatoire communautaire en lien avec les différentes directions de la CPA (habitat, aménagement du territoire, transport, économie et agriculture, environnement et risques) particulièrement pour le choix des indicateurs, et avec nos partenaires extérieurs en particulier l'AUPA. Un travail spécifique sera conduit avec la DSITAE / SIG pour le volet territorialisation des données.

\\Enseignement supérieur et recherche

MISSIONS

- Elaborer un plan d'actions permettant d'accompagner le développement des Universités, des Centres de Recherche et la construction de logements étudiants, dans le cadre de dispositifs partenariaux structurants pour l'avenir du site Universitaire du Pays d'Aix : Notamment le CPER, le Plan Campus, les initiatives d'excellence...
- Mettre en œuvre l'ensemble de la politique de soutien aux projets Universitaires et Scientifiques et les partenariats institutionnels (Rectorat, Universités, organismes de Recherche, CROUS, Région, Département, Préfecture, DRRT, Ministère, CEA, Europôle de l'Arbois...).

FAITS MARQUANTS 2011

- Le programme prévisionnel d'investissement en APCP est de 16 millions d'euros pour le volet d'Enseignement Supérieur et Recherche du CPER 2007/2013 : l'objectif est de développer les implantations universitaires et le logement étudiants sur le Territoire, afin de renforcer son attractivité internationale.
- L'exercice 2011 a permis de poursuivre le soutien financier de la CPA à l'opération de restructuration des formations juridiques à hauteur de 500 K€, la participation globale de notre Institution étant de 1 800 K€.
Par ailleurs, la contribution de la CPA à la construction de 80 logements étudiants à la Cité Universitaire des Gazelles s'élevait à 160 k€, résidence inaugurée en septembre 2011 en présence du Ministre de l'Enseignement Supérieur et Recherche, Monsieur Laurent Wauquiez.
- La CPA est particulièrement impliquée dans les comités de site du CPER et Plan Campus. Des projets structurants ont ainsi pu être élaborés notamment dans le cadre de l'extension du quartier des facultés (triplement du parking Krypton, infrastructures sur l'A8 et l'Arc...).
- L'objectif du Plan Campus est de positionner notre Université parmi les 12 campus français de standard mondial grâce à un soutien conséquent de l'État de 500 millions d'euros, à charge pour les collectivités territoriales de favoriser une meilleure insertion urbaine des sites universitaires.

• Conventions :

Sur l'exercice 2011, six conventions de partenariat sont en cours :

- 1/ WEB TV, Télé Campus Provence, Rectorat / U1 / CPA / ville de Marseille 15 000 € (3^{ème} et dernière année exécution en 2011).
- 2/ CROUS, 6 actions en faveur vie étudiante, 12 000 €, 1^{ère} année exécution en 2011.
- 3/ IUAR, 3 ateliers recherches, 9 000 €, 1^{ère} année exécution en 2011.
- 4/ FEA / JCE, 1 projet mission synergie, 3 000 € (+ 250 € prix) 1^{ère} année exécution en 2011.
- 5/ CRA, 6 000 € soutien fonctionnement CRA, 1^{ère} année exécution en 2010 + 10 000 formation, DU MAP & 2 études, 3^{ème} et dernière année exécution en 2011.
- 6/ GREDIAUC, 5 000 € projet d'étude de recherche (+ 500 € prix) 2^{ème} année exécution en 2011.

• Subventions investissement :

CPER : 660 000 €.

Syndicat Mixte de l'Arbois : 40 000 € pour les frais d'installation du CESAB, Centre de Synthèse et d'Analyse sur la Biodiversité, travaux de cloisonnement, équipement mobilier et informatique.
Laboratoire Chimie Provence : 12 000 € pour l'achat d'un spectromètre de masse COV, analyse des polluants, Unité Mobile.

• Subventions de fonctionnement, organismes publics d'enseignement supérieur et recherche :

21 attributions de subventions exceptionnelles, colloques et autres manifestations analogues : 96 600 €.
- 4 prix à des lauréats universitaires, hors convention de partenariat : 1 500 €.
- 2 prix à des lauréats universitaires prévus dans des conventions de partenariat, FEA et GREDIAUC : 750 €.
- 2 bourses d'études pour 2 étudiants allemands inscrits en Master 2 de la Faculté de Droit et de Science Politique d'Aix, partenariat inter universitaires avec Tübingen : 6 000 €.

BUDGET

- Fonctionnement : 173 800 €.
- Investissement : 1 552 000 €.

Perspectives 2012

Poursuivre les partenariats engagés avec les organismes universitaires et de Recherche, mise en œuvre du CPER, volet Enseignement Supérieur et Recherche et du Plan Campus.

Élaborer de nouveaux projets partenariaux dans le cadre d'une part des investissements d'avenir (Grand Emprunt) et d'autre part de la mise en œuvre de l'Université Unique, Aix-Marseille Université, AMU, au 1^{er} janvier 2012.

\\Partenariats Europe

MISSIONS

Suivi des politiques contractuelles : suivi des comités techniques de programmation et comités stratégiques du CPER, suivi des relations contractuelles avec le conseil régional (contrat de développement solidaire CR/CPA).

Recherche de co-financements : repérage et aide au montage de projet auprès des services de la Communauté, formation des acteurs et construction d'un réseau interne, assistance auprès des communes.

Aide à la mise en œuvre des programmes européens : accompagnement et subventionnement des associations contribuant à une meilleure connaissance des politiques européennes et de ses instances.

Convention Escota d'abondement du dispositif.

Héliotis : aide aux déplacements domicile/travail sur le territoire de la CPA.

FAITS MARQUANTS 2011

Mobilisation des co-financements

- Suivi de l'attribution des subventions Feder et Fnadt pour le très haut débit.
- Suivi de l'action Rururbal en qualité de contrôleur de premier niveau, agréé par l'autorité nationale de contrôle.



- Mise en œuvre du contrat de développement avec la Région permettant le financement de 10 opérations pour la CPA d'un montant de 8 769 897 € et de 2 pour la ville d'Aix d'un montant de 28 M€.

Développement des politiques européennes

- Soutien et subventionnement des associations participant à la connaissance du fait européen et des politiques soutenues à travers les programmes d'action ou opérationnels.

Le Contrat de Plan Etat Région (CPER)

- Participation aux comités de programmation de la thématique « économie et connaissance » et au comité stratégique du CPER.
- Suivi des participations de la CPA dans le CPER sur le volet transport et enseignement supérieur.

Convention Escota

- Suivi de la convention avec paiement : - de 98 752 € (94 101 € en 2010, 86 784 € en 2009, 78 890 € en 2008), bénéficiant à 1 250 habitants du Pays d'Aix, soit 79 € par bénéficiaire.

Perspectives 2012

Accompagnement des services pour le paiement des subventions acquises.

Aide au montage des dossiers notamment pour une demande de FEDER et des crédits du CPER pour la gare routière d'Aix-en-Provence et Plan d'Aillane (Les Milles).

Préparation d'un contrat d'objectifs avec le conseil général des Bouches-du-Rhône.

Veille sur les dispositions techniques dans la démarche de construction du Pôle métropolitain.

Clôture des deux actions bénéficiant du programme de coopération européen MED avec l'établissement de la demande de solde.

\\Articulation des documents d'urbanisme et Action foncière

MISSIONS

Articulation des différents documents d'urbanisme (PLU, SCOT) dans le cadre des compétences de la CPA.

Mise en œuvre de l'action foncière conjointe entre la Communauté et les communes de la CPA.

FAITS MARQUANTS 2011

Mise en place d'une nouvelle mission de pilotage des directions opérationnelles dans les domaines de l'urbanisme et du foncier avec un investissement particulier pour l'opération Krypton P+R (Aix-en-Provence).

CHIFFRES CLÉS

- Révision des POS sur 20 communes et 5 communes en révision générale de leur PLU.
- 320 ha en veille foncière conventionnée avec l'EPEF.
- Production de 5 notes de cadrage pour des opérations en maîtrise d'ouvrage CPA.

BUDGET

Fonctionnement 123 063 €, soit 74,58% du montant inscrit au BP.

Perspectives 2012

Développement de l'action foncière.

Organisation de l'information concernant les procédures administratives à mettre en œuvre pour les opérations de travaux.

\\Opérations d'aménagement

MISSIONS

Pilotage des études de faisabilité de création de nouvelles zones d'activités et d'habitat ; mise en œuvre des opérations d'aménagements économiques et d'habitat communautaires : conception et procédures d'urbanisme ; suivi de la réalisation des opérations : en régie (suivi des travaux et commercialisation de la ZAC du Carreau de la Mine à Meyreuil), ou concédées (montage et suivi des traités de concession).

FAITS MARQUANTS 2011

Habitat : réorganisation des services.

- ZAC des Lauves à Saint-Paul-lez-Durance : réalisation des études préalables (étude d'impact, étude d'incidence environnementale). Programme de 135 logements dont 20% de logements sociaux et création d'un centre socio-culturel.
- ZAC du centre ancien de Trets : sa réalisation a été concédée à la société publique locale d'aménagement (SPLA), avec pour mission la poursuite des actions de requalification du centre ancien, la mise en œuvre d'un programme de constructions de logements dont 20 % de logements sociaux. La SPLA a fait réaliser les études hydrauliques nécessaires à l'établissement du dossier Loi sur l'eau et au dossier de réalisation.
- ZAC des Michelons à Venelles : poursuite de la concertation autour de la mise en place du quartier durable.
- Aménagement dans le centre ancien de Lambesc : travail partenarial entre la CPA et la commune pour définir des projets d'aménagement cohérents avec une démarche environnementale de l'urbanisme initiée par la commune dans le cadre de son PLU.
- Aménagement dans le centre ancien de Fuveau : finalisation de l'étude de faisabilité pour la réalisation d'un programme d'une centaine de logements. La topographie du site a nécessité une réflexion importante notamment sur les stationnements et les voies de desserte.
- Projet de ZAC d'habitat sur le site des Charmilles à Simiane Collongue : fin de l'étude de faisabilité pour la création d'un quartier durable d'environ 500 logements, dont 50% de logements sociaux. Le foncier est pour partie maîtrisé sur ce secteur grâce à l'intervention en veille foncière active de l'EPFR.
- Aménagement du Grand Coudoux : opération financée en partie par la CPA. Elle permettra la réalisation d'environ 80 logements dont 40% de logements sociaux.

Opérations économiques :

- ZAC du Quartier de l'Enfant à Aix-en-Provence. Opération concédée en 2010 à la SPLA qui poursuit la maîtrise du foncier afin de rendre rapidement opérationnelle une première tranche d'un peu plus de 7,5 ha cessibles.
- ZAC de la Burlière à Trets : opération concédée en 2010 à la SPLA dont la première mission est de

s'assurer de la maîtrise foncière du site.

- ZAC du Carreau de la Mine à Meyreuil : seule ZAC réalisée en régie, les travaux de viabilisation ont été réceptionnés en juin et la ZAC inaugurée en septembre. Le 1^{er} acte authentique de vente d'un lot a été signé, ainsi que plusieurs compromis. Les lots sont quasiment tous réservés.
- Projet de ZAC à l'Espougnac, Meyrargues : cette opération économique a été déclarée d'intérêt communautaire au titre des zones stratégiques du Val de Durance liée au projet ITER. Cette future zone d'activités d'une quinzaine d'hectares pourra accueillir des entreprises industrielles à haute valeur ajoutée.
- ZAC des Vergeras à St Estève Janson : la procédure d'expropriation se poursuit avec notamment l'obtention des arrêtés de cessibilité.
- Etudes de faisabilité réalisées : impact circulaire de la zone de Pin Porte Rouge (Bouc-Bel-Air/Cabriès/les Pennes Mirabeau) ; aménagement pour l'extension de la zone du Puits Gérard à Mimet ; extension de la ZAC du Grand Pont à la Roque d'Anthéron ; faisabilité pour la création d'un espace économique sur le site du Safre à Simiane ; faisabilité pour la création d'un espace d'activités sur le site des sybilles aux Pennes Mirabeau.

CHIFFRES CLÉS

ZAC du Carreau de la Mine à Meyreuil :

- 320 000 € de subvention FIBM (fonds d'investissement du bassin minier) perçus.
- 1,3 M€ de budget pour les études et la mise en œuvre des opérations d'aménagement.

Perspectives 2012

Habitat : centre ancien de Trets. Adoption du dossier de réalisation et du programme des équipements publics ; Simiane les charmilles : proposition de déclaration d'intérêt communautaire pour la zone des Charmilles et démarrage des études préalables en vue de la création de la ZAC ; centre ancien de Lambesc : définition d'une opération communautaire. Grand Coudoux : début des travaux de viabilisation de l'opération. Opérations économiques : commercialisation du lot « appel à projet » de la ZAC de Meyreuil ; phase d'expropriation des terrains pour la réalisation de la ZAC des Vergeras à Saint-Estève-Janson ; démarrage du projet de ZAC de l'Espougnac ; début des travaux de viabilisation de la ZAC d'extension du plateau de Bertoire à Lambesc. Études de faisabilité : projet d'habitat à Pertuis et à Rousset.

DÉPLACEMENTS, TRANSPORTS ET INFRASTRUCTURES



\\Déplacements, transports et infrastructures

MISSIONS

Encadrant les deux directions opérationnelles, la DGA déplacements, transports infrastructures participe par ses activités à l'exercice de la compétence transports, notamment en termes de planification, de suivi des données et de finances.

FAITS MARQUANTS 2011

- Le Plan de Déplacements Urbains (PDU) du Pays d'Aix a donné lieu à la publication d'un diagnostic et à l'animation d'ateliers de concertation.
- Une étude d'opportunité d'une politique vélo a été réalisée (à la demande du vice-président délégué) et les communes ont désigné des référents pour participer à la réflexion.
- L'action de la CPA consacrée à la sécurité routière a été relancée, et un projet d'animation d'une piste d'éducation routière en milieu scolaire a été validé.
- Une négociation conduite avec la C.U. MPM a permis la prise en considération d'une demande de remboursement partiel du versement transport de l'entreprise Eurocopter pour les salariés qu'elle transporte.
- Publication des principaux enseignements de l'enquête « ménage déplacements des Bouches-du-Rhône ». Entre 2007 et 2009, les habitants

de 180 communes réparties sur 4 départements ont fait l'objet de plusieurs enquêtes sur leurs pratiques de déplacements. Les résultats vont permettre aux collectivités et autorités organisatrices de transports d'évaluer les politiques de transports et d'élaborer celles à venir de manière concertée, en étant au plus près des besoins et des attentes de la population.

- Naissance d'une application pour smart'phone, donnant aux clients une meilleure information sur leurs déplacements.

CHIFFRES CLÉS

Les recettes du Versement Transport ont évolué entre 2010 et 2011 de 41,8 à 52,5 millions d'euros. Les autres recettes, notamment commerciales, continuent de progresser légèrement, contribuant ainsi à une croissance globale de plus de 21 % des ressources de fonctionnement de la DGA. Parallèlement, les dépenses de la DGA ne progressent que de 8%.

Perspectives 2012

2012 sera l'année de la rédaction du projet de PDU, avant la procédure d'enquête publique. Une politique en faveur de la bicyclette sera définie par les élus et le projet de maison de la mobilité sera finalisé. Une vingtaine de communes auront bénéficié d'animations en milieu scolaire (piste d'éducation routière ou théâtre citoyen).

Enfin, une expérience de partage de véhicules électriques sera mise en place en octobre. En parallèle, l'analyse de l'exploitation des données « billettique 2011/2012 » permettra de réadapter l'offre de transport. Ce choix d'un scénario de devenir du Syndicat mixte des transports 13 déterminera ses futures orientations financières et techniques.

Transports

MISSIONS

Mise en œuvre et suivi des réseaux de transport collectif irriguant le territoire (réseaux urbains, lignes régulières interurbaines et circuits scolaires).

Suivi des dessertes mises en place en partenariat avec les autres autorités organisatrices (réseau urbain Syndicat mixte des transports de l'est de l'Étang de Berre (SMITEEB) à Vitrolles et Les Pennes Mirabeau, ligne régulière interurbaine Marseille Marignane/Aix Gare TGV/Aix centre).

FAITS MARQUANTS 2011

- Le Syndicat intercommunal des transports urbains (SITUBMP) cesse de desservir les communes de Fuveau et Mimet : montage en urgence de services de substitution par la CPA.
- Renforcement très marqué des Diablins (+30%) pour accompagner la piétonisation du centre d'Aix-en-Provence.

Mise en place du Pass Provence : dans le cadre du « Projet Billettique », poursuite et finalisation du déploiement du système auprès de tous les transporteurs et de tous les dépositaires.

- Nouvelle délégation de service public (DSP) élargie à deux autres communes.

Remise des offres par les 2 candidats, analyse des offres, négociations avec les candidats et choix du groupe Kéolis.

Préparation du changement de délégataire, qui doit déployer ses moyens le 1^{er} janvier 2012.



CHIFFRES CLÉS

La fréquentation du réseau urbain Aix-en-bus dépasse les 17 millions de voyages.

La fréquentation des autres réseaux dépasse les 7 millions de voyages, soit une fréquentation globale de plus de 24 millions de voyages (contre 22 millions en 2010).

Perspectives 2012

1^{er} janvier 2012 : l'exploitation du réseau urbain Aix-en-bus déléguée jusque là au groupe Véolia, est désormais gérée par le groupe Kéolis. Les Diablins (services réguliers) sont intégrées dans le réseau urbain Aix-en-bus.

2^{ème} trimestre 2012 : déploiement du transport à la demande sur 27 communes (toutes les communes de la CPA hors DSP et hors SMITEEB).

9 juillet 2012 : lancement de la restructuration du réseau urbain Aix-en-bus.

1^{er} novembre 2012 : intégration de la gestion des parkings relais dans la D.S.P. du réseau urbain Aix-en-bus.

Infrastructures

MISSIONS

La direction traite des sujets aussi divers que l'implantation de points d'arrêt en rase campagne, ou la construction de pôles d'échanges multimodaux, voire la mise en place de projets structurants tels que le bus à haut niveau de service (BHNS).

L'implantation des points d'arrêt, pour les réseaux de transport en commun urbain et interurbains constitue une activité récurrente de la direction.

Par ailleurs, la réalisation de parcs de persuasions se poursuit dans les communes, avec le souci d'aménagements durables et de qualité.

Les procédures administratives concernant le pôle d'échanges de Plan d'Aillane se poursuivent.



FAITS MARQUANTS 2011

- Désignation, à l'issue d'une procédure de concours, de l'équipe de Maîtrise d'œuvre du parc relais Krypton et de l'ouvrage de franchissement de l'autoroute A8. Début des études et des procédures administratives réglementaires.
- Fin des procédures administratives réglementaires concernant le pôle d'échange de Plan d'Aillane.
- Réalisation d'un couloir de bus sur les avenues Jean Jaurès et la Molle à Aix en Provence.
- Réfection du couloir de bus avenue du Roy René et avenue Victor Hugo, de nuit.
- Suivi de la convention avec la SPLA pour la réalisation de la gare routière d'Aix en Provence.
- Implantation de nombreux abris bus solaires sur tout le territoire de la CPA.
- Réalisation de l'extension du parc de persuasion Carcassonne à Aix-en-Provence.

CHIFFRES CLÉS

Le nombre de places de stationnement offertes est passé de 2 383 à 2 805.
Fréquentation des parc-relais : 98 897 voitures et 132 496 personnes (respectivement +6.1% et +7.3% par rapport à 2010).
Longueur de couloirs bus : 7 730 mètres.

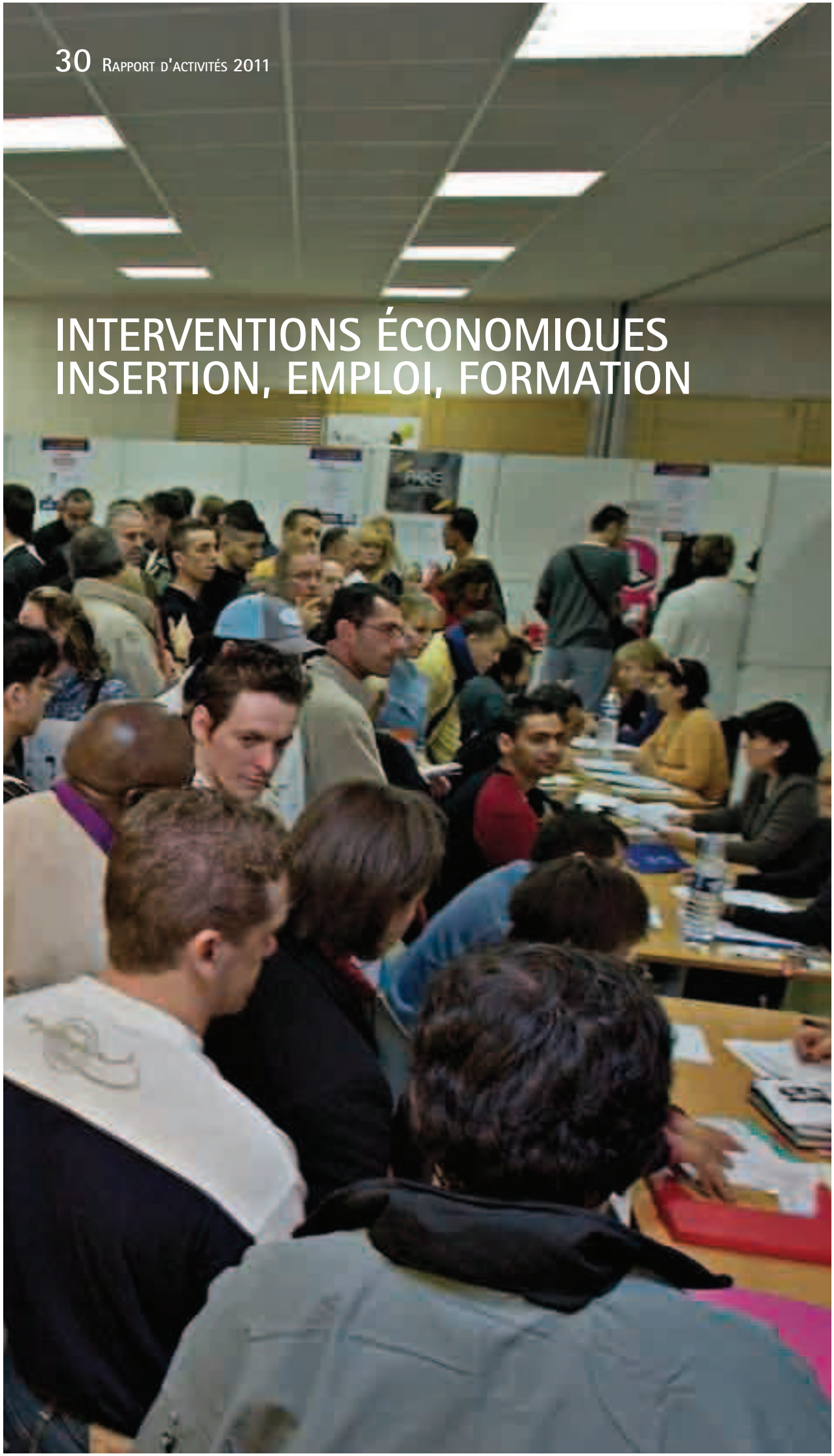
BUDGET

- Investissement : 11,39M€.
- Fonctionnement : 0,45M€.

Perspectives 2012

Réalisation des parcs de persuasion de la Pioline, à Aix-en-Provence, à Meyrargues et aux Pennes Mirabeau.
Réalisation de quais de bus aux Hauts de Brunet à Aix-en-Provence.
Début des travaux du pôle d'échange de Plan d'Aillane.
Début des travaux des parcs relais Malacrida et Krypton.
Début des travaux de la gare routière d'Aix en Provence.

INTERVENTIONS ÉCONOMIQUES INSERTION, EMPLOI, FORMATION



Interventions économiques

MISSIONS

- Mise en œuvre de la délégation de service public « très haut débit » : construction d'un réseau de 307 kms en fibre optique connectant 74 zones d'activités du Pays d'Aix, dégroupage de 20 nœuds de raccordement des abonnés (NRA), installation de 4 antennes hertziennes, pour un montant total de 16,53 M€ (dont 7,85 M€ de subvention CPA).
- Soutien à l'innovation technologique et à la compétitivité des entreprises.

Co-financement de plates-formes technologiques mutualisées (Cim Paca, Inovys, Centre d'Etude sur le Facteur Humain).

- Suivi de la gestion de deux pépinières d'entreprises innovantes et d'un hôtel technologique.
- Aide aux associations et organismes à caractère économique : création, transmission et développement ; innovation et filières d'excellence ; animation des zones d'activités ; animations, communication, événementiels.
- Suivi de l'évolution des entreprises avec les principaux acteurs économiques du territoire.

FAITS MARQUANTS 2011

- Recettage des travaux du réseau Thd.
- Signature de 25 contrats fibre optique et commercialisation de 6 424 lignes ADSL. Début de commercialisation du réseau Wifimax.
- Lancement d'un audit financier de la Dsp Thd.
- Participation aux travaux de la Scoran (Stratégie de cohérence régionale d'aménagement numérique). Suivi des intentions d'investissement des opérateurs privés.
- Subventions obtenues pour le réseau Thd : versement d'un acompte Feder (845 000 €) et finalisation de la demande de versement de la subvention Fnadt.

- Attribution d'un marché pour l'expertise de projets d'innovation.
- Participation à plusieurs revues de projets R&D.
- Mise en œuvre opérationnelle de la plate-forme Inovsys porté par le Pôle Pegase.
- Etude de deux dossiers de demande d'abonnement en PAT RDI (Recherche Développement Innovation) après expertise : un dossier rejeté le second reporté en 2012.
- Achèvement du précédent partenariat pour un financement sous forme de subvention de 10 projets innovants de PME en 2010 et 2011 ; élaboration d'une nouvelle convention de partenariat avec Oseo Innovation : transformation de l'aide en avance remboursable, pour qu'elle soit complémentaire au soutien d'Oseo.
- Perception du solde de la subvention de la mission FIBM pour la création de l'hôtel technologique au Canet de Meyreuil (30 019 €).
- Suivi de la gestion déléguée des deux pépinières et de l'hôtel technologique : 80 % de taux de survie des entreprises innovantes dans le cadre des marchés respectifs, 85% d'occupation des locaux; lancement du concours organisé par le gérant « Créer en Pays d'Aix ».
- Soutien à 43 associations et organismes à caractère économique (1 293 200 €).
- Mise en vente du restaurant le « Jardin du Pontet » à Meyreuil dans le cadre d'une mise en concurrence, pour le développement d'une activité identique.
- Actualisation et mise en ligne du fascicule « Créer ou reprendre une entreprise en Pays d'Aix ».
- Constitution progressive d'un observatoire économique grâce à un accès partagé à des données économiques locales et nationales et permettant un traitement micro ou macroéconomique (formation des services en 2011).

Perspectives 2012

Activation de la commercialisation des liens fibre optique grâce aux travaux de capillarité sur certaines zones majeures.

Finalisation du SIG THD.

Lancement d'un nouveau marché d'AMO (suivi technique/financier de la DSP).

Poursuite des réflexions sur l'aménagement numérique du territoire, dans le cadre de la Commission consultative régionale sur l'aménagement numérique des territoires (CCRANT).

Suivi des projets d'investissement des opérateurs privés.

Réactualisation du partenariat avec OSEO Innovation : signature de la convention de partenariat d'une durée de trois ans, financement de nouveaux projets d'innovation soutenus par OSEO.

Fin du dispositif de reconversion économique du bassin minier soutenu par la Mission FIBM, mais maintien du dispositif d'amorçage de Provence élargi à l'ensemble du territoire communautaire par Pays d'Aix Développement avec désormais une participation financière de la CPA (attribution d'un prêt d'honneur au créateur d'entreprise innovante – à taux zéro, sans garantie).

Mise en place d'une aide aux projets immobiliers des entreprises.

Attribution en février des prix aux 5 lauréats du concours « Créer en Pays d'Aix » : participation financière de la CPA à hauteur de 20 000 €, au total 11 nouveaux hébergements prévus dans les deux pépinières innovantes.

Agriculture

MISSIONS

Promouvoir l'agriculture en Pays d'Aix.

FAITS MARQUANTS 2011

- **Halle Terres de Provence – 2^e édition.** La CPA avec la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône a organisé un marché de producteurs locaux axé sur la vente en demi-gros des produits du terroir. Le marché a été ouvert aux particuliers, aux détaillants et aux artisans des métiers de bouche avec près de 62 000 consommateurs.
- **Découverte pédagogique auprès des scolaires** avec présentation de l'élevage, du maraîchage, de la viticulture et l'horticulture. 77 visites ont eu lieu chez 7 agriculteurs agréés ferme pédagogique, « Bienvenue à la Ferme » et 11 classes ont reçu des conseils dispensés par les diététiciennes, soit plus de 2 000 enfants concernés.
- **Soutien aux manifestations et actions agricoles :** 22 associations ont obtenu une subvention en 2011 pour un montant total de 150 000 €.
- **Appui aux démarches d'identification de l'origine du Pays d'Aix :**
 - AOC Sainte Victoire : soutien au lancement de l'AOC, à l'organisation de la journée technique, aux démarches de communication (Association des Vignerons de la Sainte Victoire).
 - AOC Coteaux d'Aix : soutien aux démarches de communication (Syndicat de l'AOC).
 - AOC Huile d'Aix-en-Provence : soutien aux actions et appui technique.
 - Pomme de terre de Pertuis : poursuite de l'accompagnement pour relancer cette production.
- **Projet expérimental sur la filière amande :** 8 exploitations concernées, soit 10 hectares plantés. Projet de zone agro-alimentaire :
 - 10 000 amandiers à planter sur le plateau de Puyricard, soit 8ha (Beaulieu).
- **Observatoire foncier du Pays d'Aix :** en 2011, 946 notifications ont été étudiées. La convention d'intervention foncière avec la SAFER a permis de réaliser 5 opérations, concernant 1,83 hectares au total.
- **Animation pastorale :** le sylvo-pastoralisme permet de lutter contre les incendies de forêt et est bénéfique à la biodiversité. Il occupe près de 9 500 hectares. En 2011, grâce à l'assistance pastorale avec le CERPAM – centre d'études et de réalisations pastorales Alpes Méditerranée-Trets, Saint-Antonin-sur-Bayon, Le Puy-Sainte-Réparate, Mimet, Meyrargues et Rognes ont été concernées par leurs actions. 3 contrats MAET (mesures agro-environnementales territorialisées) ont été signés.
- **Appui à la restructuration des caves coopératives :** Cave de Pertuis : participation à l'étude stratégie marketing et rénovation du caveau. Cave de Rognes : association de la cave de Rognes et du domaine de Beaulieu.
- **Agritourisme :** Sentier vigneron de Trets ; lancement des études concernant le 3^{ème} sentier vigneron départemental, aménagé par la Fédération des Caves Coopératives des Bouches du Rhône, prévu pour 2012.
- **Signature de la Charte transnationale alimentaire** lors du dernier séminaire à Barcelone dans le cadre du rojet européen Rururbal.

CHIFFRES CLÉS

- Rururbal : 195 424,30 € (dont 146 250 € financé par le FEDER).
- Budget Halle Terres de Provence : 121 000 €.
- Découverte de l'agriculture : 44 326 €.
- Subvention aux associations : 150 000 €.
- Démarche d'identification de l'origine en Pays d'Aix : 10 000 €.
- Projet expérimental sur la filière amande : 5 040 €.
- Observatoire foncier : 28 303 €.
- Sylvo-pastoralisme (avec le CERPAM) : 8 000 €.
- Appui à la restructuration des caves coopératives : 41 750 € + 300 000 €.
- Sentier vigneron Trets : 4 800 €.
- Gestion de l'eau : 37 000 €.



Commerce et artisanat

MISSIONS

- Mise en place et suivi des Fisac (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) sur l'ensemble du territoire :
 - Aix en Provence
 - Bouc Bel Air
 - Puylobier
 - Venelles
 - Rousset
 - Peyrolles
 - Lambesc
 - Pertuis
 - Vitrolles
 - Saint-Cannat
- Gestion et suivi des demandes de subventions des associations de commerçants et artisans : 17 associations ont eu une subvention en 2011 pour un montant global total de 64 516 €.
- Aide et suivi des dossiers des communes sur le volet commerce et artisanat :
 - Devantures commerciales dans le Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PMSV) d'Aix en Provence.
 - ANRU Corsy et Besson (Aix en Provence).
 - Piétonisation d'Aix en Provence.
 - Participation aux réunions Urba-Commerces et service commerces d'Aix en Provence.
 - Organisation et animation de réunions d'informations auprès des communes et des associations (Roque d'Anthéron, Calas, Saint Cannat, Pertuis).
- Mise en place et suivi des conventions de partenariat avec les chambres consulaires : Convention quinquennale avec la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA) 13 et la Chambre de commerce et d'industrie Marseille Provence (CCIMP) : suivi des actions 2011 et préparation des conventions d'objectifs 2012.
- Participation à l'élaboration du Document d'Aménagement Commercial dans le cadre de l'élaboration du SCOT.

- Participation au réseau national « centre ville en mouvement »

FAITS MARQUANTS 2011

- Validation en Conseil du document d'orientation sur le commerce et l'artisanat : augmentation du budget alloué aux associations et modification des critères d'attribution.

CHIFFRES CLÉS

- 64 516 € de subventions accordées à 17 associations de commerçants.
 - 10 communes en procédure Fisac.
- Fisac Aix en Provence : subvention de l'Etat : 83 624 €.
- Fisac Rousset : subvention de l'Etat : 26 483 €.

Perspectives 2012

Lancement des études de faisabilité Fisac : Vitrolles, Saint Cannat, Simiane, Vauvenargues et La Roque d'Anthéron.
Dépôt des dossiers de candidature Fisac : Lambesc et Pertuis
Continuation des projets à Rousset, Aix-en-Provence, Peyrolles, Venelles et Bouc Bel Air.

Perspectives 2012

Reconduction des Halles Terres de Provence à Plan de Campagne.
Lancement d'une étude concernant la mise en place d'une halle en dur à Plan de Campagne pour 2013.
Réflexion sur la mise en place d'une ou plusieurs halles sur le territoire (ex. Pertuis).
Intégration d'un volet alimentaire à la charte agricole existante.
Organisation des Assises de l'agriculture (thème alimentation/nutrition).
Réflexion sur la marque ombrelle « Terres de Provence » : extension de ses domaines d'intervention.

Tourisme

MISSIONS

- **Stratégie / politique touristique :**
 - Mobilisation des acteurs du Tourisme.
 - Diagnostic touristique du Pays d'Aix.
 - Pré écriture du Schéma de développement Touristique.
 - Coordination OTSI du territoire.
 - Géolocalisation des sites touristiques sur le Pays d'Aix.
- **Développement des filières œnotouristiques et activités de pleine nature :**
 - Coordination avec l'office de tourisme d'Aix pour le lancement d'un label national « Vignoble et découverte ».
 - Comité technique pour le développement de la route des vins.
 - Soutien au développement du sentier des vigneronnes de Trets.
 - Développement de boucles pédestres pour que le Pays d'Aix devienne une destination touristique FFSP. Nouvelles boucles en 2011 : Saint Cannat, Puyloubier, Rognes, Lambesc, Cabriès.

- **Soutien aux Communes, Institutions et associations :**
 - Soutien technique et financier pour le chemin touristique et historique de Meyrargues.
 - Suivi de l'opération « Esprit Client » organisé par la CCIMP.
 - Soutien technique du chemin des vigneronnes à Trets.
 - Soutien financier et développement du partenariat avec le Grand Site Sainte Victoire.

FAITS MARQUANTS EN 2011

- Validation en conseil communautaire des axes de développement pour la construction d'un schéma touristique sur le Pays d'Aix.
- Nouvel Office de Tourisme d'Aix (co-financement du comptoir du Pays d'Aix).

CHIFFRES CLÉS

- Fonctionnement : 965 000 €.
- Investissement : 400 000 €.

Perspectives 2012 :

- Ecriture et mise en place d'un Schéma de Développement Touristique en lien avec celui d'Aix-en-Provence.
- Lancement du label Vignoble et Découverte.
- Lancement de la filière « activités de pleine nature ».
- Développement d'itinéraires Pays d'Aix sous forme de visio cartes.
- Développement d'une communication globale via des écrans tactiles reliés à la communication développée par l'Office de Tourisme d'Aix.

ITER

MISSIONS

Valorisation du territoire d'ITER et accompagnement du projet ITER :

Participation à la démarche logement chantier pour ITER pilotée par l'Agence ITER France.

Suivi du dossier Cité des Énergies, avec une réorientation sur les énergies renouvelables en lien avec le CEA de Grenoble.

Suivi du dossier « Espace stratégique en mutation » à Pertuis : négociation avec la DDT 84 – direction départementale des territoires – sur le périmètre à retenir, avancement du projet de réaménagement des digues.

Coopération décentralisée sur les énergies renouvelables avec le Maroc (Région d'Oujda).

FAITS MARQUANTS EN 2011

- Concrétisation de la phase de préfiguration de la Cité des énergies avec participation au financement du 1^{er} bâtiment modulaire.
- Accord de principe pour le dossier « Espace stratégique en mutation » à Pertuis et réalisation de la maquette 3D.
- Tenue de la 1^{ère} édition du forum franco-marocain sur les énergies à Aix en Provence.

CHIFFRES CLÉS

- 9 M€ versés pour ITER dans le cadre de l'AP/CP qui court jusqu'en 2017.
- 600 000 € versés en 2011 dans le cadre de l'AP/CP de la Cité des énergies.
- 9 900 € engagés sur 175 800 € de budget total pour l'organisation du forum franco-marocain.
- 20 000 € pour la maquette 3D.

Perspectives 2012 :

Confirmation par le Préfet (84) de l'enveloppe à retenir à Pertuis puis lancement de l'étude de faisabilité pour définir le périmètre définitif.

Engagement de la seconde phase de la Cité des énergies à Cadarache.

Réalisation du volet « approche foncière » de l'Atlas des ZAE du Pays d'Aix en partenariat avec l'AUPA.

Organisation de l'exposition sur « ITER et la fusion » destinée au grand public.

Politique de la ville et cohésion sociale

MISSIONS

La direction compte trois services :

- **La politique de la ville qui a en charge :**
 - les chartes d'insertion au titre des projets ANRU (Aix et Vitrolles),
 - la prévention de la délinquance pour toutes les communes (accès aux droits et aide aux victimes, médiation, prévention des conduites à risques, information et communication),
 - l'habitat et les chartes de gestion urbaine et sociale de proximité sur les 3 communes en Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) (Aix-en-Provence, Vitrolles et Pertuis),
 - la rénovation du cœur de ville de Pertuis, les projets ANRU (Aix-en-Provence et Vitrolles).
- **L'insertion par l'activité économique :**

Ce service travaille avec l'ensemble des opérateurs d'insertion qui portent des chantiers ou des entreprises d'insertion, destinés à remettre à l'emploi des personnes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle.
- **Le centre associé à la cité des métiers**
 - Animation d'un lieu d'accueil et d'information sur la formation, l'emploi, l'orientation et la création d'activité pour tout public : demandeurs d'emploi, étudiants, salariés en reconversion, etc.
 - Organisation de manifestations relatives à la mise en relation entre entreprises et demandeurs d'emploi organisées par filière professionnelle.

En dehors de ces trois services, des subventions ont été versées à des opérateurs favorisant l'insertion et l'emploi sur le territoire communautaire et à des communes ayant un bureau municipal pour l'emploi.

FAITS MARQUANTS 2011

- Ouverture du centre associé de la cité des métiers au mois d'octobre 2011 avec

l'organisation des forums emploi des métiers de l'Industrie et des métiers de services à la personne.

- Au titre de la politique de la ville, la CPA a signé la charte d'insertion des opérations ANRU Ville d'Aix en Provence et démarré la nouvelle concession d'aménagement de Pertuis.
- 25 structures portant des actions en faveur de l'emploi sur le territoire ont également été financées par la CPA et 23 communes pour leurs actions en faveur de l'accueil des demandeurs d'emploi.

CHIFFRES CLÉS

- Politique de la ville : 326 000€ relatifs aux financements de 54 actions « prévention de la délinquance » sur l'ensemble des communes de la CPA. Sur les investissements, à Vitrolles, 1 775 576€ ont été versés aux bailleurs sociaux pour la construction et 248 000€ pour la réhabilitation. Pour Pertuis, la CPA a apporté 836 000€ au titre de sa participation d'équilibre et 3 599 382€ d'apport en nature au titre du stock foncier.
- Pour l'insertion par l'activité économique, la CPA a financé 14 chantiers et 3 entreprises d'insertion portés par 13 opérateurs associatifs pour un montant total de 766 878€, permettant de proposer 255 emplois à des personnes en difficulté.
- La Cité des métiers a accueilli près de 300 personnes (forum emploi inclus) sur le dernier trimestre 2011.
- 722 232€ de subventions ont été apportés à 25 structures œuvrant dans le champ de l'emploi et de l'insertion. Les 23 bureaux emploi de la communauté ont reçu 127 060€ de subventions pour leur fonction d'accueil et d'orientation.

Perspectives 2012

La CPA a signé la charte d'insertion des opérations ANRU avec la commune de Vitrolles, permettant la mobilisation de 37 000 heures d'insertion destinées à des personnes en difficulté.

Plus généralement, la CPA va jouer son rôle de facilitateur en faveur de la clause sociale dans les marchés publics dont elle a la maîtrise mais également pour tous les autres marchés dont l'exécution se déroule sur son territoire (Etat, Région, communes, ...).

Pour l'insertion par l'activité économique, le service mettra l'accent à la fois sur le développement de nouveaux chantiers d'insertion mais aussi sur l'existant et mènera une réflexion par bassin de vie et sur une plus grande collaboration des communes.

Pour le centre associé cité des métiers, la phase dite de développement est toujours en cours avec un accueil pour le premier trimestre de l'année 2012 de 623 personnes (forum emploi inclus) et la mise en place de permanences d'opérateurs du territoire tels des boutiques de gestion, Mission locale, Union patronale, et CARIF espaces compétences. Les communes sollicitent cet outil pour l'organisation locale de forum emploi et d'espaces de mise en relation entre employeurs et demandeurs d'emploi. Pour 2012, une démarche de labellisation SPO (Service Public de l'Orientation) est en cours et permettrait de conforter son rôle en tant que pôle ressources en Pays d'Aix.



ACTIVITE GLOBALE : cœur de métier

- 970 personnes en formation soit environ 550 000 heures de formation.
- 956 apprentis et 14 stagiaires sur autres dispositifs (formation continue, contrat de professionnalisation).
- Près de 900 familles.
- 900 entreprises partenaires sur 10 secteurs d'activité économique.
- 11 métiers préparant du CAP au Bac professionnel.
- 24 diplômés, 66 classes.
- 440 candidats pris en charge pour la session d'examen 2011 (sur le site du CFA et sur l'extérieur) sur deux périodes.
- Des taux de réussite aux examens constants et de qualité (82 % pour la session de 2011).

EXAMENS SESSION 2012

- La préparation de la session 2012 permet une première projection, avec 433 candidats inscrits.
- Le démarrage des épreuves se fera avec l'EPS en avril et mai.

ACTIONS REALISEES DEPUIS LA RENTREE 2011

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT :

- Le conseil de perfectionnement, en 2011, s'est réuni à 4 reprises.
- Il a abordé tous les thèmes de la vie du CFA (gestion financière, personnel, pédagogie).

CONSEIL PEDAGOGIQUE :

- Le conseil pédagogique s'est réuni 4 fois en 2011.

ACTIONS PEDAGOGIQUES :

- Renforcement pédagogique :
 - Soutien scolaire et suivi individualisé des apprentis, approches transdisciplinaires et développement des effectifs en formation niveau 4 (Bac Pro).
- Mise en œuvre de projets :
 - Ateliers d'écriture, rencontre avec le théâtre et collaboration culinaire sur le spectacle « Entremets-Entremets ».
 - Formations délocalisées à Bruxelles (Salon de l'automobile).
 - Dans le Languedoc et Rungis (pour les sections du goût), déplacement sur les grands salons professionnels de Paris (congrès international de l'esthétique, congrès de la pâtisserie...).
- Actions de valorisation et de communication :
 - Présence du CFA sur les forums emplois Métierama, journée portes ouvertes et actions de communication ciblées vers les partenariats professionnels.
 - Partenariat avec les médaillés du travail, le Rotary Club, le Zonta Club pour valoriser le métier des apprentis.



CULTURE ET SPORTS

Culture

MISSIONS

- Politique de subventionnement des associations et suivi administratif et financier de leur réalisation.
 - Mise en œuvre du fonds de concours incitatif : Plan patrimoine – réhabilitation du patrimoine historique, suivi financier et suivi des conventions.
 - Mise en œuvre du fonds de concours incitatif : plan médiathèques, suivi financier et des conventions.
 - Mission MP 2013 au Bois de l'Aune – suivi des projets du Pays d'Aix : 202 projets analysés, 105 porteurs de projets rencontrés.
 - Programmation Salle du Bois de l'Aune : 10 compagnies en résidence (théâtre, danse, hip hop, jeune public, musique, art lyrique, théâtre musical), 32 représentations, 11 expositions et installations représentant 4 000 spectateurs
 - Gestion du Patio du Bois de l'Aune : suivi des conventions avec les associations résidentes.
 - Mise en œuvre des 8^e journées du Patrimoine (24 communes).
 - Mission lecture publique : 24 communes
- et 3 200 élèves concernés par les différentes actions (Une semaine avec, Commun'auteurs...), 30 auteurs accueillis, organisation du 3^e festival de l'Imaginaire, «Autres Mondes».
- Mission musiques actuelles – Définition et lancement du processus musiques actuelles en Pays d'Aix (MaPA) : conception – mobilisation du territoire : constitution du réseau des correspondants dans les communes CPA. Mise en place d'un contexte partenarial (CPA – Arcade – IM-PGT) pour l'observation du territoire. Conception, création, diffusion d'un questionnaire numérique initial aux communes. 34 communes sollicitées. Visites de terrain : 19 villes visitées.
 - Poursuite de l'équipement et rénovation du site du Bois de l'Aune.
 - Programme de la médiathèque de Pertuis avec la direction maîtrise d'ouvrage (DMO).
 - Programme des futures réserves du musée Granet (avec la DMO).
 - Programme des Pénitents Blancs (avec la DMO).



FAITS MARQUANTS 2011

- Suivi de la délégation de service public (DSP) pour le Grand Théâtre de Provence (GTP) :
 - budget : 7,7M€ pour 56 spectacles, 83 représentations : 84 401 spectateurs.
- Exposition Planque au musée Granet : 120 000 visiteurs.
- Préparation de l'exposition « le Grand Atelier du Midi » au musée Granet et au Palais Longchamp pour 2013, avec la RMN, la ville de Marseille, et l'association MP 2013 : finalisation des budgets et des conventions.

BUDGET

• Fonctionnement

Charges : 11 846 968 € - Recettes : 1 524 257 €
dont :

- Musée Granet :
 - Charges : 1 233 534 €.
 - Recettes : 666 151 €.
- Bois de l'Aune :
 - Charges : 328 218€.

Subventions :

9 756 046 € (184 dossiers mandatés sur 244 enregistrés) répartis entre le Grand Théâtre de Provence (5 067 149€), les grands opérateurs : 2 335 250€ et les tournées communautaires (483 651€) et MP 2013 (418 500€).

• Investissement

Charges : 3 003 024 €.

dont :

- Plan patrimoine : 292 202 €.
- FDC Médiathèques : 59 769 €.
- Mémorial des Milles : 1 900 000 € (subventions).
- Musée Granet (achat d'œuvres d'art) : 455 192€.



Perspectives 2012 :

Exposition Burda au Musée Granet.

Suivi du programme MP 2013 : exposition « Grand Atelier du Midi », projets des opérateurs culturels, manifestations sur le territoire communautaire.

Programme de la médiathèque de Pertuis.

Programme des Pénitents Blancs.

Programme des réserves du Musée Granet.

Développement du plan patrimoine et du plan médiathèques.

Consolidation de la programmation de la salle du Bois de l'Aune.

Conventions pour le programme Musiques actuelles.

\\Sports



MISSIONS

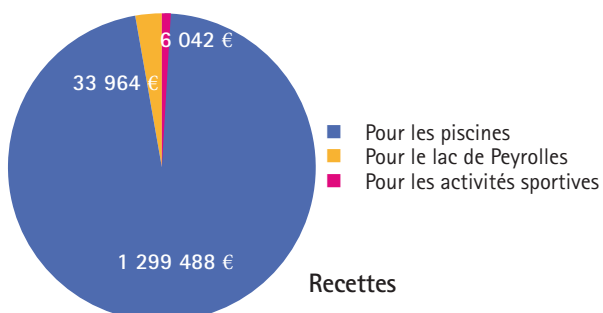
Activités sportives : organisation et développement de la pratique sportive, instruction et suivi des dossiers de demandes de subventions, contrôle et accompagnement des sports de haut niveau (collectifs et individuels), primes de performances, instruction des dossiers de demandes de fonds de concours aux communes pour la rénovation et la réalisation des infrastructures sportives par bassin de vie, instruction et suivi des dossiers de demandes de subvention dans le cadre des différents dispositifs de soutien aux associations (Prodas).

Pour les activités de la natation : élaboration et mise en place du projet pédagogique, travaux de la nouvelle piscine de Fuveau, création des dépliants des piscines, création et entrée en vigueur du service vocal interactif des piscines, mise en place du projet de service des piscines, prise de fonction des chefs d'établissement et responsables de plateforme.

CHIFFRES CLÉS

Subventions : 3 150 399 € (255 dossiers instruits) :

- Sports pour tous : 250 850 € (dont 37 000 € en prestation de services).
- Événements labellisés CPA : 424 000 €.
- Sport de haut niveau: 2 174 989 € dont 1 378 933 € pour le haut niveau collectif, 541 000 € pour le haut niveau individuel, 68 056 € pour le niveau intermédiaire et 187 000 € pour l'École sport entreprises (ESE).
- Subventions exceptionnelles et autres 70 000 € Association sportive aixoise (ASA).
- Primes de performances individuelles (titres nationaux, internationaux de champions ou podiums et liste sportifs de haut niveau : 34 600 €.
- Prodas : 146 100 €.
- Fonds de concours aux communes pour la rénovation et la réalisation d'équipements sportifs : 1 907 186 € (22 dossiers votés).
- Réalisé en crédits de paiements 2 500 000 € (59 mandats).



BUDGET

Dépenses fonctionnement : 5 141 159 €.

- Pour les activités sportives : 3 467 089 € (dont Prodas : 131 441€).
- Pour les piscines : 1 353 492 €.
- Pour le lac de Peyrolles : 320 578 €.

Dépenses investissement : 3 137 352 €.

- Pour les activités sportives : 2 558 908 € (dont Prodas : 32 968 €).
- Pour les piscines : 316 586 €.
- Pour le lac de Peyrolles : 261 858 €.

Piscines



MISSIONS

- Enseignement de la natation, notamment aux scolaires.
- Accompagnement des associations sportives dans leurs pratiques et événements.
- Pour le grand public offre complète d'activités aquatiques (séances de baignade publique, activités encadrées – aquagym, gym pré- et post-natale, bébés nageurs, jardin aquatique, aquaphobie...).

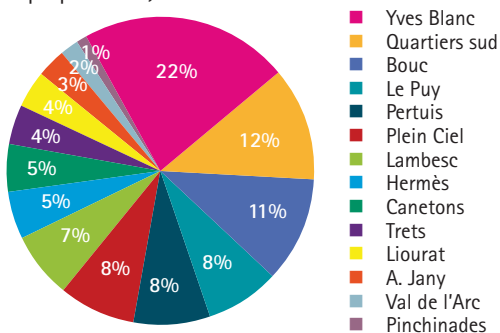
- Rénovation du parc existant.
- Répartition sur le territoire communautaire des équipements aquatiques nouveaux répondant à ses besoins.
- Optimisation du fonctionnement des piscines (moyens humains, techniques, énergétiques...).
- Gestion du lac de Peyrolles.

FAITS MARQUANTS 2011

- Déménagement du magasin central des piscines au site du « Welcome Park » à la zone d'activités des Milles.
- Entrée en vigueur de la nouvelle grille tarifaire.
- Le lac de Peyrolles est site de départ du triathlon international de l'Iron Man.
- Entrée en vigueur de la nouvelle organisation résultant du projet de service.

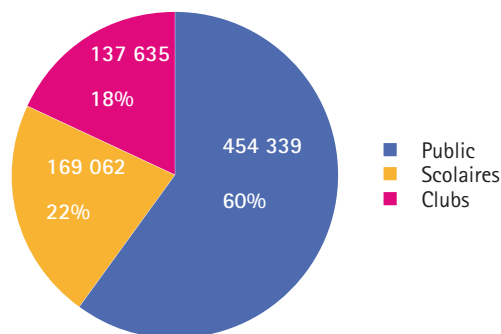
CHIFFRES CLÉS

Fréquentation : 761 036 entrées (soit + 13 994 soit + 1,9 %).



Répartition fréquentation par piscine

CHIFFRES COMPLÉMENTAIRES
 Plus de 1 400 classes de scolaires accueillies.
 66 organismes conventionnés dont 39 associations aquatiques représentant 6 500 adhérents.
 Environ 4 600 inscrits aux activités encadrées.



Répartition fréquentation par type de public

Perspectives 2012 :

- Diffuser et appliquer les fiches techniques de procédures (entretien, analyses...).
- Mettre en vigueur le plan « hygiène » via les chefs d'établissement.
- Repenser et homogénéiser la signalétique des piscines.
- Réaliser des plaquettes piscines et lac de Peyrolles (dépliants 3 volet recto verso).
- Aboutir sur le projet d'annualisation du temps de travail des Maîtres nageurs sauveteurs (MNS).
- Finaliser l'informatisation des sites et leur mise en réseau.
- Développer des activités au lac de Peyrolles (site d'aviron, télési nautique, site de triathlon...).
- Monter un marché public d'installation d'un pente à glisse à la piscine des quartiers sud.
- Lancer un marché public des pataugeoires et aires de jeux d'eau sans bassin.
- Lancer un marché public du contrôle d'accès dans les piscines.

DIRECTION
DES RESSOURCES HUMAINES,
MOYENS GÉNÉRAUX,
SERVICES INFORMATIONS
FINANCES



Direction des ressources humaines

MISSIONS

Gestion des effectifs, postes, compétences, des recrutements et de la mobilité.
Gestion de la carrière, de la retraite, de la rémunération et des absences des agents.
Suivi de la santé, des accidents du travail et de la médecine préventive professionnelle.
Gestion de la formation professionnelle continue.
Préparation et suivi des instances paritaires et conduite du dialogue social.
Accompagnement, suivi et orientation individualisée des agents.
Tous ces thèmes sont menés dans le respect des textes réglementaires et selon leur évolution.

FAITS MARQUANTS 2011

- Ajustements de la réorganisation des services de la DRH initiée en 2009 : regroupement des équipes et polyvalence des agents pour une approche de gestion individualisée, mise en place d'un accueil téléphonique et physique.
 - Stabilisation des effectifs en vue de la maîtrise de la masse salariale.
 - Recours à un marché de prestations pour la médecine préventive professionnelle.
 - Mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle : Droit Individuel à la Formation (D.I.F.), formations statutaires d'intégration et de professionnalisation, livret individuel de formation (L.I.F.).
 - Mise en place d'une nouvelle procédure d'évaluation (entretien professionnel).
- Poursuite du dialogue social. Gratification des stagiaires universitaires de plus de 2 mois.

CHIFFRES CLÉS

- Effectifs CPA : 949 agents - 23 mobilités internes.
- Instances paritaires :
 - 3 CAP (70 avancements de grade, 10 promotions internes, 385 avancements d'échelon).
 - 1 cérémonie des médailles (39 médailles).
 - 4 CTP.
 - 2 CHS.
- 6 réunions avec les partenaires sociaux.
- 40 sanctions disciplinaires dont 3 conseils de discipline.
- 541 enfants dotés d'un cadeau de Noël pour un budget de 16 482,13 €.
- 7 familles bénéficiaires de l'allocation parents enfants handicapés (pour 8 enfants) soit 1 993,75 € en moyenne par famille.
- 232 demandes de stages traitées (160 positives, soit 69%).
- 14 cumuls d'activités traités et 1 dossier d'auto-entrepreneur.
- 2 863 jours de formation mis en œuvre (budget de 220 000 €).
- 34 agents concernés par la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA) 2011 pour un montant total de 29.990, 51 €.
- 18 agents ont fait valoir leur droit à la retraite.



Perspectives 2012

Poursuite du dialogue social dans les domaines de l'évolution professionnelle, du régime indemnitaire, des avantages sociaux, des groupes sectoriels (CFA, collecte, musée, piscines) et évaluation 2012

Réduction de l'absentéisme.

Suivi de santé régulier, pérennisation des commissions d'imputabilité périodiques, mise en œuvre de reclassements.

Poursuite de la politique de la mobilité interne.

Finalisation de la reprise des dossiers des agents sur le logiciel de GIRH.

Actualisation des fiches de poste et réalisation des fiches métier.

Evolution des tableaux de suivi de gestion internes et externes et des procédures.

Restructuration des données de gestion financière dans le logiciel RH (détail par fonction)

Suivi des dossiers transversaux (organigramme, N.B.I., conventions, intranet ...).

Poursuite de l'automatisation des arrêtés et conduite de la dématérialisation.

\\Direction des services informatiques



MISSIONS

- Harmonisation et cohérence des projets informatiques et de communication en matière d'architecture fonctionnelle et technique, de sécurité, d'interopérabilité, de qualité et de productivité.
- Déploiement et maintenance des réseaux voix et données, des progiciels et des applications choisis dans le cadre du schéma directeur, ainsi que la supervision de leur fonctionnement.
- Etude puis choix des normes et standards nécessaires à l'évolution cohérente et durable des systèmes d'information et de communication de la CPA.
- Etude préalable des projets informatiques, la gestion et la maintenance des logiciels métiers.
- Efficacité et maîtrise des risques liés aux systèmes d'information et de communication.
- Formation et suivi des compétences des informaticiens de la DSITAE en vue de permettre une progression valorisante des responsabilités au sein de ce domaine.
- Gestion et évolution de l'architecture technique du S.I en assurant son exploitation et sa sécurité.
- Etude préalable des projets SIG, gestion et maintenance du SIG communautaire, outil stratégique dans l'aide à la décision, y compris pour les besoins des communes membres de la CPA.
- Préparation, suivi et contrôle des marchés et commandes de ce domaine ; gestion du budget, de la comptabilité et de la logistique de l'ensemble de la DSITAE.

FAITS MARQUANTS 2011

- Poursuite du processus de renouvellement du parc micro.
- Poursuite de la mise en œuvre du Plan de reprise d'activités, virtualisation des serveurs.
- Mise en œuvre de la télétransmission des actes : acte des délibérations du conseil communautaire.
- Mise en œuvre de l'application de ventes en ligne du Musée Granet.
- Poursuite de la géo localisation des points d'apports volontaires et des points d'arrêts des lignes de transport.
- Mise en œuvre des outils SIG Internet.
- Elargissement des services SIG pour les communes membres de la CPA.

BUDGET

- Fonctionnement : 1 111 634 €.
- Investissement : 579 640 €.

Perspectives 2012

Mise en œuvre des projets de dématérialisation : plateforme web et progiciel marchés publics, télétransmission acte budgétaire, progiciel délibérations, gestion électronique des documents.

Mise en place d'une infrastructure pour les projets de dématérialisation.

Création d'un portail Internet, refonte des sites internet.

Développement de l'informatique pédagogique au CFA du Pays d'Aix.

Développement des services et outils SIG pour les communes membres et les partenaires de la CPA.

Etudes préalables et lancement des marchés pour le renouvellement des marchés télécoms.

Mise en œuvre du site internet culturel (Musée Granet et spectacle vivant) dans la perspective de Marseille Provence 2013.

Moyens généraux

MISSIONS

La direction des moyens généraux a pour mission de donner aux directions et services de la CPA les moyens nécessaires à leur fonctionnement : équipements divers, fournitures administratives, documentation, affranchissement du courrier, reprographie, achat et entretien des véhicules, voyages et déplacements, publications officielles.

Elle assure aussi certaines tâches nécessaires au fonctionnement transversal de l'établissement : organisation des Bureaux et Conseils communautaires, location de salles et parkings, prestations traiteurs pour réunions et manifestations officielles, nettoyage des locaux, télésurveillance des sites communautaires.

A ces missions s'ajoute l'accueil téléphonique et physique du siège de l'établissement, hôtel de Boadès.

FAITS MARQUANTS 2011

- L'accueil du siège de l'établissement situé à Boadès a été transféré de la direction de la communication à la direction des moyens généraux. Un nouveau service « accueil-courrier » a été créé.
- L'arrivée à son terme du marché de location longue durée de 11 véhicules pour les membres du comité de direction a amené leur remplacement par des voitures de gamme inférieure (Peugeot 206 et Renault Clio) avec une motorisation diesel.
- Réflexion sur la réduction du nombre de véhicules et leur mutualisation.

CHIFFRES CLÉS

- 138 prestations traiteurs (cocktails, buffet, plateaux repas, petits déjeuners, accueils café).
- 52 prestations de sonorisation.
- Activité du service courrier : 103 940 plis affranchis, 45 316 lettres enregistrées à l'arrivée.
- Parc automobile : 347 interventions (révisions, réparations, contrôles techniques).
- 42 locations de salles pour les besoins des différentes réunions.
- Nettoyage des locaux : 23 sites, représentant environ 14 000 m².
- Télésurveillance : le prestataire titulaire du marché a effectué 884 interventions (déclenchements d'alarme et mise en service essentiellement).
- Mission archives : 68 mètres linéaires de documents ont été archivés à Comindus 6.

BUDGET

- Fonctionnement : 2 779 925 €.
- Investissement : 335 000 €.



Perspectives 2012

Mutualisation des voitures de service et réduction du parc automobile.

Refonte du guichet unique pour les demandes de fournitures et prestations.

Poursuite de l'aménagement du local archives à l'entrepôt Comindus 6.

\\Commande publique



MISSIONS

- Veiller à l'application de l'ensemble des procédures de mise en concurrence relevant du code des marchés publics par l'ensemble des services de l'établissement.
- Prendre en charge la passation des marchés conclus à partir de 90 000 €, à l'exclusion de la rédaction des pièces du marché et de l'analyse des offres et apporte au besoin son assistance juridique aux services acheteurs pour les marchés n'atteignant pas ce seuil. Elle conseille également les services sur le plan juridique dans les problèmes d'exécution des marchés et les accompagne pour la passation des autres contrats de la commande publique (DSP, PPP...).

FAITS MARQUANTS 2011

- Notification de la délégation de service public relative à l'exploitation du réseau de transport public Aix en Bus et l'exploitation et le gardiennage des parcs relais.
- Notification de la délégation de service public pour la gestion des aires d'accueil communautaires des gens du voyage.
- Conclusion du concours et notification du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction du parc relais en silo du Krypton et de l'ouvrage de franchissement de l'A8.

CHIFFRES CLÉS

- Nombre de CAO : 28.
- Nombre de CCE : 28.
- Nombre de CDSP : 4.
- Nombre de CCSPL : 2.
- Nombre de DCE instruits : 151.
- Nombre d'AAPC lancés : 130.
- Nombre de marché notifiés : 127.

Perspectives 2012

Mise en place d'une plateforme de dématérialisation des marchés publics au profit de la CPA et de ses 34 communes.

Mise en place :

- D'une procédure collective d'achats de bornes de recharge pour véhicules électriques.
- D'une procédure collective d'achats d'automates d'appel.
- D'un logiciel de rédaction des marchés publics.

Finances

MISSIONS

La direction des finances conçoit, propose et adapte une politique et une stratégie de gestion budgétaire et financière pour la collectivité.

Les enjeux de la programmation, gestion et exécution financière impliquent une organisation particulière et un travail en réseau de cette Direction lui permettant d'assister et conseiller les services et les directions de la Collectivité. La Direction des Finances se compose de 3 services (programmation budgétaire, exécution comptable et Guichet unique associations - Fonds de concours - Frais de missions), avec à sa tête un Directeur Financier.

Objectifs de la direction :

- Concevoir, élaborer et exécuter le budget principal et les 2 budgets annexes, en l'adossant à un suivi strict des engagements de la collectivité.
- Construire les analyses rétrospectives et prospectives en intégrant le périmètre de risque.
- Calibrer et suivre les investissements de la collectivité.
- Gérer la dette et la trésorerie.
- Mettre en œuvre des outils de pilotage.
- Gérer l'exécution comptable en dépenses et en recettes.
- Gérer le guichet unique des associations.
- Attribuer et suivre les fonds de concours globalisés.
- Traiter les frais de missions des agents et élus.

FAITS MARQUANTS 2011

- 30 juin : Approbation du Compte Administratif 2011.
- 30 juin : Vote du Budget Supplémentaire 2011.
- Septembre : Intégration de la cellule Guichet Unique Association à la Direction des Finances.
- 3 novembre 2011 : Débat sur les orientations budgétaires 2012.
- 15 décembre 2011 : Vote du Budget Primitif 2012 du Budget principal et des budgets annexes (SPANC et Aménagement).

- 4^{ème} trimestre 2011 : Mise en œuvre du suivi comptable des services assujettis à la TVA.

CHIFFRES CLÉS

- 1 budget général.
- 2 budget annexes.
- 434 712 709 M€ de dépense réalisés.
- 473 955 448 M€ de recettes titrées.
- Résultat d'ensemble : 39 242 739 M€.
- 923 virements de crédits.
- 16 207 mandats de paiements émis.
- 1 228 titres de recettes établis.
- 2 889 bordereaux de dépenses et 311 en recettes.
- 66 rapports financiers.
- 12 régies d'avances et de recettes.
- 94 dossiers de fonds de concours globalisés de fonctionnement instruits : 29 communes ont déposé au moins un dossier - 8 203 813 € voté.
- 144 dossiers de fonds de concours globalisés d'investissement instruits : 31 communes ont déposé au moins un dossier - 13 163 851 € voté.
- 719 dossiers de subventions enregistrés : 18 827 213 €
- 593 états de frais de mission traités.

Perspectives 2012

Réforme de la dotation de solidarité communautaire (dont l'intégration des fonds de concours globalisés de fonctionnement).

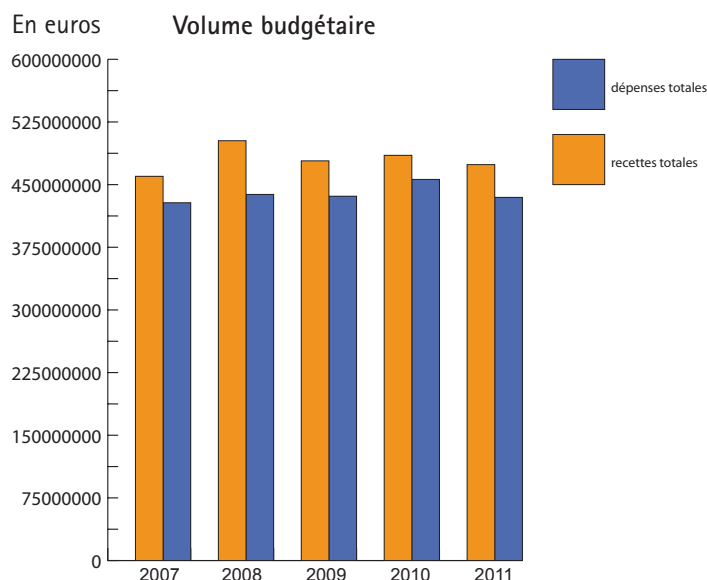
Mise en place par l'Etat du fonds de péréquation des recettes fiscales intercommunales et communales (FPIC) créé en application de l'article 125 de la loi de finances pour 2011, 2012 sera la première année de répartition du FPIC et sa mise en place aura des incidences sur les ressources.

Gestion du guichet unique des fonds de concours versés aux communes membres.

\\Rapport financier

VOLUME DU BUDGET

La Communauté du Pays d'Aix exerce ses compétences avec un budget global réalisé de 434 M€ en 2011. Une maîtrise des dépenses de gestion combinée à une baisse des investissements sur l'ensemble du territoire communautaire a permis à la collectivité de réduire de 5% ses dépenses et assurer sa santé financière.



RESSOURCES

Les recettes de fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement représentent plus de 387 M€ et sont réparties en trois principaux domaines : les produits des services, les impôts/taxes et les dotations, subventions et participations diverses. La recette fiscale représente 77% des ressources de fonctionnement et se compose principalement des impôts locaux, des ressources de remplacement de la TP, du fonds national de garantie individuel de ressources (FNGIR), du versement transport et de la taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères. Elle est complétée par la dotation globale de fonctionnement et pour la 1^{ère} année de la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP).

	En euros		Variation 2011/2010
produits des services	9 856 857	2.5%	20%
autres impôts locaux	93 119 266	69.4%	16%
<i>dont versement transport</i>	52 482 425	13.6%	25%
<i>dont teom</i>	39 532 974	10.2%	5%
t.p. / ressources de remplacement	204 011 939	7.4%	1%
dotation globale de fonctionnement	62 986 235	16.3%	-5%
autres dotations et participations	12 743 030	3.3%	27%
operations d'ordre recettes	1 861 928	0.5%	105%
autres produits	2 583 361	0.7%	66%
total produits de fonctionnement	387 162 616	100%	5%

Les recettes fiscales se stabilisent suite à la réforme sur la fiscalité mais ont perdu de leur dynamisme avec la part importante des dotations de l'Etat DCRTP (28,5 M€) et FNGIR (49,6 M€).

D'autres ressources restent néanmoins dynamiques, telles que :

- Versement transport : 52,5 M€, la hausse du taux de 1,05% à 1,4% depuis le 1er juillet 2010, avec la mise en œuvre d'infrastructure de Transport Collectif en Site Propre (TCSP), se traduit par une augmentation de recettes de 25% soit plus de 10M€.
- Taux d'enlèvement des ordures ménagères : 39,5 M€, avec un taux inchangé à 9,6% pour l'ensemble des usagers des communes de la CPA, inscrit une croissance annuelle de 5%.

Les recettes d'investissement :

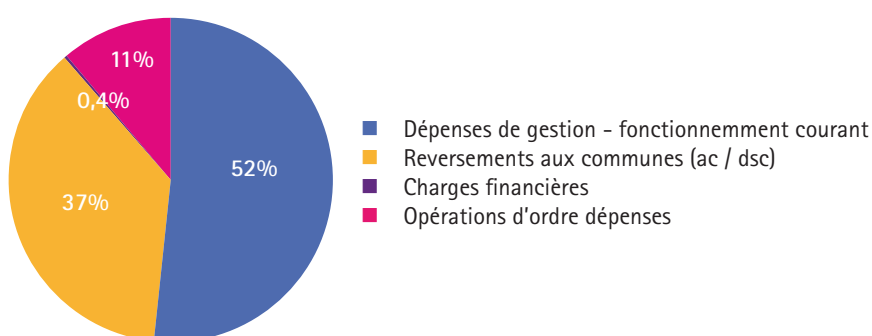
Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 47,4 M€. Elles sont formées essentiellement par la part d'autofinancement issue de la section de fonctionnement (33,7 M€), par le FCTVA (3 M€), par les subventions et diverses recettes (10,6 M€). En 2011, la collectivité n'a pas eu recours à l'emprunt.

DÉPENSES

Les dépenses de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement sont de 345 millions d'euros, en croissance de 3%. Elles se décomposent en deux grandes catégories : les dépenses de fonctionnement courant (178 M€) et les reversements aux communes – AC/DSC (128 M€).

A cela s'ajoutent les intérêts de la dette (1,5 M€) et les dépenses d'ordre (dont 37 M€ pour les dotations aux amortissements).



Les dépenses réelles d'investissement :

Elles se composent notamment des dépenses d'équipements (44%) et des fonds de concours versés aux communes (47%).

Dépenses d'équipements	37 618 846 €
Fonds de concours d'investissement	40 337 093 €
Autres dépenses d'investissement	1 600 578 €
Emprunt – Remboursement capital	5 677 839 €

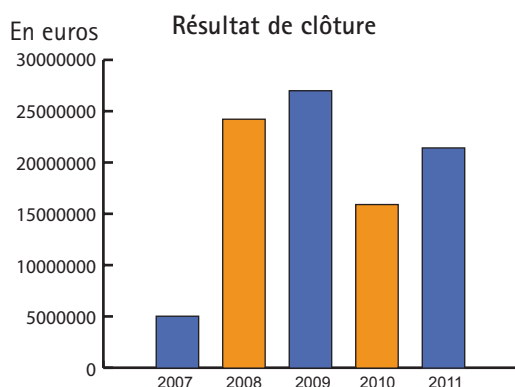
Les dépenses d'équipement et les fonds de concours d'investissement représentent 78 M€ en 2011. Ces dépenses, semblables à 2010, se répartissent principalement parmi les compétences exercées par la Communauté du Pays d'Aix : l'aménagement et services urbains, environnement (31M€), le développement économique (17M€), le logement (6M€), la culture (4,5M€) et le sports (6,5M€).

CONCLUSION

La situation financière de la CPA :

La capacité d'autofinancement nette (après remboursement en capital de l'emprunt) est de 71,3 millions d'euros. Ce chiffre met en évidence la capacité de la Communauté à autofinancer en grande partie ses investissements.

Les résultats de clôture de l'exercice budgétaire sont constitués du déficit/ l'excédent d'exécution de chaque section majoré/minoré du report des exercices antérieurs et des restes à réaliser (RAR).



Communauté du Pays d'Aix
CS 40 868
13626 Aix-en-Provence Cedex

Tél : 04 42 93 85 85
www.agglo-paysdaix.fr

